

RAPPORT D'ANALYSE GLOBAL DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (RAGOFE)

Période 2016 - 2021

Octobre 2022

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

DIRECTION DU SUIVI DES OPERATIONS
FINANCIERES DE L'ETAT

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



RAPPORT D'ANALYSE GLOBAL DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

(RAGOFÉ)
Période 2016 - 2021

Octobre 2022

AVANT PROPOS



Dans le but d'assurer une large diffusion de l'information sur l'exécution des opérations financières de

l'Administration Centrale Budgétaire, des Unités extrabudgétaires, des Collectivités Territoriales et des Organismes de Protection Sociale, une première édition du Rapport d'Analyse Global des Opérations Financières de l'Etat (RAGOFE), couvrant la période 2016-2020, a été produite en 2021 et a fait l'objet de diffusion en 2022.

Le RAGOFE est élaboré par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) à travers la Direction du Suivi des Opérations Financières de l'Etat (DSOFE). Le présent rapport permet d'apprécier l'évolution des opérations financières des administrations publiques de 2017 à 2021 et de contribuer à une meilleure orientation des actions pour des résultats substantiels en vue d'assurer un impact socio-économique durable au bénéfice des populations.

Les données financières ont été compilées suivant les normes et standards internationaux en matière de production des statistiques de finances publiques.

Ce rapport a été élaboré suivant un processus participatif. Aussi, me paraît-il opportun d'adresser mes sincères remerciements à tous les acteurs internes et externes pour les efforts consentis en vue d'assurer la production et la collecte des données financières dans des conditions bien souvent difficiles.

Toutes observations et suggestions, dans le sens de l'amélioration des éditions futures seraient les bienvenues.

BONNE EXPLOITATION !!!

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique



Célestin Santéré SANON
Officier de l'Ordre de l'Etat

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	i
SOMMAIRE	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	ix
RESUME ANALYTIQUE	xi
PREAMBULE	xiii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB).....	3
CHAPITRE II: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES UNITES EXTRA-BUDGETAIRES (TOF-UEB) DE 2019 A 2021	17
CHAPITRE III: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)	31
CHAPITRE IV: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)	51
CONCLUSION.....	68
ANNEXES	a
Table des matières.....	ii

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AC	:	Administration Centrale
ACB	:	Administration Centrale Budgétaire
ACCT	:	Agence Comptable Centrale du Trésor
BAT	:	Bons Assimilable du Trésor
BOAD	:	Banque Ouest Africaine de Développement
CARFO	:	Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CNPE	:	Comité National de Politique Economique
CNSS	:	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CT	:	Collectivité Territoriale
DDP	:	Direction de la Dette Publique
DELFI	:	Direction des Etudes et de la Législation Financière
DGTCP	:	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DSOFE	:	Direction du Suivi des Opérations Financières de l'Etat
DTS	:	Droits de Tirage Spéciaux
EPE	:	Établissement Public de l'Etat
FMI	:	Fonds Monétaire International
MSFP	:	Manuel de Statistiques de Finances Publiques
OAT	:	Obligation Assimilable du Trésor
OPS	:	Organisme de Protection Sociale
SFP	:	Statistiques de Finances Publiques
SONABHY	:	Société Nationale Burkinabè des Hydrocarbures
SONAPOSTE	:	Société Nationale des Postes et de la Télécommunication
SP/PPF	:	Secrétariat Permanent des Politiques et Programmes Financiers
TOF	:	Tableau des Opérations Financières
TOFE	:	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
SONAGESS	:	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité ou alimentaire

GIP	:	Groupement d'Intérêt Public
EPS	:	Etablissements Publics de Santé
ANANF	:	Acquisition Nette d'Actifs Non Financiers
UEB	:	Unité Extra-Budgétaire
UEMOA	:	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de quelques ratios caractéristiques.....	14
Tableau 2 : TOF-ACB (en millions FCFA)	a
Tableau 3 : TOF-UEB (en millions FCFA)	e
Tableau 4 : TOF-CT (en millions FCFA)	i
Tableau 5 : TOF-CNSS (en milliers FCFA).....	m
Tableau 6 : TOF-CARFO (en milliers FCFA)	q
Tableau 7 : Comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014.....	w

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)	5
Graphique 2 : Evolution des composantes des dépenses (en milliards FCFA)	7
Graphique 3 : Evolution des charges (en milliards FCFA)	8
Graphique 4 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs non financiers (en milliards FCFA)	11
Graphique 5 : Evolution des transactions sur actifs financiers et passifs (en milliards FCFA)	12
Graphique 6 : Evolution du solde net de gestion et du besoin de financement (en milliards FCFA)	14
Graphique 7 : Evolution des recettes par nature de 2019 à 2021 (en milliards FCFA)	20
Graphique 8 : Recettes par secteurs et sous-secteurs d'activités en 2021 (en milliards FCFA)	21
Graphique 9 : Evolution des dépenses par nature des UEB de 2019 à 2021 (en milliards FCFA) ...	22
Graphique 10 : Dépenses par secteurs et sous-secteurs d'activités en 2021 (en milliards FCFA)	23
Graphique 11 : Structure moyenne des charges (en milliards FCFA)	24
Graphique 12 : Structure moyenne des actifs non financiers de 2019-2021 (%)	25
Graphique 13 : Acquisition nette d'actifs non financiers les plus représentatives en 2021 (en milliards FCFA)	26
Graphique 14 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs de 2019 à 2021 (en milliards FCFA)	27
Graphique 15 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-UEB de 2019 à 2021 (en milliards FCFA) ..	28
Graphique 16 : Soldes par secteurs et sous-secteurs d'activités en 2021 (en milliards FCFA)	29
Graphique 17 : Evolution des recettes par natures (en milliards FCFA)	34
Graphique 18 : Evolution de la structure des recettes par nature (en %)	35
Graphique 19 : Structures des recettes par natures (en %)	36
Graphique 20 : Evolution des dépenses par natures des CT (en milliards FCFA)	37
Graphique 21 : Structure des dépenses des CT (en %)	37
Graphique 22 : Structure des charges des CT (en %)	38
Graphique 23 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA)	40
Graphique 24 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-CT (en milliards FCFA)	41
Graphique 25 : Evolution des recettes par type de CT (en milliards FCFA)	42
Graphique 26 : Evolution des recettes par types de CT (en %)	43
Graphique 27 : Evolutions des dépenses par type de CT (en milliards FCFA)	44
Graphique 28 : Evolution du poids des dépenses par type de CT (en %)	45
Graphique 29 : Evolution des charges par type de CT (en milliards FCFA)	46
Graphique 30 : Evolution des transactions sur actifs non financiers par type de CT (en milliards FCFA)	47
Graphique 31 : Transactions sur les actifs financiers et passifs par type de CT (en milliards FCFA)	48
Graphique 32 : Evolution des recettes (en milliards FCFA)	54
Graphique 33 : Evolution des charges les plus représentatives (en milliards FCFA)	56
Graphique 34 : Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)	57
Graphique 35 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers (en milliards FCFA)	58
Graphique 36 : Evolution des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA)	59
Graphique 37 : Capacité de financement et solde net de gestion (en milliards FCFA)	60
Graphique 38 : Evolution des recettes de la CARFO (en milliards FCFA)	62
Graphique 39 : Evolution des charges de la CARFO (en milliards FCFA)	63
Graphique 40 : Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)	64
Graphique 41 : Evolution des transactions sur actifs financiers (en milliards FCFA)	65
Graphique 42 : Evolution des transactions sur passifs de la CARFO (en milliards FCFA)	66
Graphique 43 : Capacité de financement et solde net de gestion (en milliards FCFA)	67

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le présent rapport a pour objectif de rendre compte de l'exécution des opérations financières des Unités d'Administrations Publiques du Burkina Faso, conformément au Manuel de Statistiques de Finances Publiques 2014 (MSFP 2014). Ces unités sont constituées de l'Administration Centrale Budgétaire (ACB), des Unités Extra-Budgétaires (UEB), des Collectivités Territoriales (CT) et des Organismes de Protection Sociale (OPS).

L'analyse des opérations financières a été faite sur la période 2017-2021 pour l'ensemble des unités sauf les Unités Extra-Budgétaires pour lesquelles elle a porté sur la période 2019-2021.

Pour l'**Administration Centrale Budgétaire**, le solde net de gestion est resté positif avec une tendance haussière sur la période 2017-2021. Hormis l'année 2019, où le solde net de gestion a connu une baisse, il a enregistré des hausses sur toute la période passant de 81,11 milliards FCFA en 2017 à 246,94 milliards FCFA en 2021. Quant au besoin de financement, se situant à 516,27 milliards FCFA en 2017, il a connu des améliorations en 2018 et 2019 avant de s'aggraver pour se situer à 681,13 milliards FCFA en 2021.

Concernant les **Unités Extra-Budgétaires**, le solde net de gestion est passé de 58,25 milliards FCFA en 2019 à 108,47 milliards FCFA en 2021. Sur la période 2019-2021, il ressort une capacité de financement en moyenne annuelle de 14,36 milliards FCFA.

S'agissant des **Collectivités Territoriales**, le solde net de gestion est resté positif sur l'ensemble de la période passant de 73,45 milliards FCFA en 2017 à son niveau le plus élevé en 2021 avec 105,11 milliards FCFA. Toutefois, il s'est dégradé de 26,83 milliards de FCFA (-36,53%) en 2018 par rapport à 2017. Concernant le solde Capacité/besoin de financement, à l'exception de 2018 où les CT présentent un besoin de financement de 8,78 milliards FCFA, elles ont enregistré une capacité de financement sur toute la période avec un taux de croissance annuel moyen de 11,97%.

Quant aux **Organismes de Protection Sociale**, le solde net de gestion et la capacité de financement de la CNSS ont connu une amélioration continue passant respectivement de 58,51 milliards FCFA en 2017 à 95,51 milliards FCFA en 2021 (+13,04% en moyenne annuelle) et de 58,27 milliards FCFA en 2017 à 96,97 milliards FCF en 2021 (+13,58% en moyenne annuelle).

Pour la CARFO, avec une amélioration continue de 15,65% en moyenne par an, le solde net de gestion s'est établi à 63,72 milliards FCFA en 2021. Sa capacité de financement s'est située à 50,80 milliards FCFA en 2021 contre 35,70 milliards FCFA en 2017, soit un taux de croissance annuel moyen de 9,22%.

PRÉAMBULE

Le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) fait apparaître de façon homogène les transactions relatives à l'exécution des flux financiers au cours d'une période. Ces transactions sont regroupées à travers des agrégats, en vue d'appréhender leur impact sur les autres secteurs de l'économie.

Les Manuels de Statistiques de Finances Publiques (MSFP) constituent les références méthodologiques pour l'élaboration du TOFE. Après le MSFP 1986, le Fonds Monétaire International (FMI) a élaboré le MSFP 2001 mis à jour en 2014 (MSFP 2014).

Suivant le MSFP 1986, les opérations étaient enregistrées sur la base caisse c'est-à-dire des encaissements et décaissements. Le MSFP 2014 recommande de publier, à l'instar du MSFP 2001, des flux et encours totalement intégrés, enregistrés sur la base des droits constatés et de tenir à jour des données de flux de trésorerie pour permettre d'évaluer les contraintes de liquidité des administrations publiques.

Les besoins d'harmonisation des politiques économiques ont conduit les instances de l'UEMOA à adopter une série de directives entrant dans le cadre de la gestion des finances publiques, notamment la directive n°006/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant TOFE et ses ensembles modificatifs. Cette directive recommande l'établissement des Statistiques de Finances Publiques (SFP) sur la base du MSFP 1986. Elle a été révisée en 2009 à travers la directive n°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant TOFE au sein de l'UEMOA pour tenir compte du passage au niveau international du MSFP 1986 au MSFP 2001.

Au Burkina Faso, bien que l'histoire des SFP remonte aux années 1990 avec l'élaboration du premier TOFE, ce n'est qu'en 2016 qu'un texte encadrant l'élaboration des SFP, en l'occurrence le décret n°2016-602/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 portant TOFE, a été adopté.

Conformément MSFP 2014, le champ couvert par les SFP est le secteur public. Toutefois, suivant la directive n°10/2009/CM/UEMOA, le champ couvert par le TOFE UEMOA est le secteur des administrations publiques.

Le TOFE élaboré sur la base du MSFP 1986 fait apparaître les principaux agrégats suivants : les recettes totales et dons, les dépenses totales et prêts nets ainsi que le financement. Quant aux principaux agrégats du TOFE base MSFP 2014, ce sont : les recettes, les dépenses (charges + transactions sur actifs non financiers) et les transactions sur actifs financiers et passifs. Comparativement aux recettes dans le TOFE MSFP 1986, l'agrégat recettes intègre les dons dans le TOFE MSFP 2014. Les transactions sur les actifs financiers et passifs correspondent au financement.

La classification de ces agrégats (recettes, charges, acquisitions et cessions d'actifs non financiers et financiers, augmentations et diminutions de passifs) permet d'établir des soldes dans les conditions définies par le décret n°2016-602/PRES/PM/MINEFID du 8 juillet 2016 portant Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE).

Conformément à la nomenclature du TOFE selon le MFSP 2014, les recettes sont regroupées en recettes fiscales, cotisations sociales, dons et autres recettes. Au niveau de l'Administration centrale budgétaire, trois natures de recettes sont recouvrées à savoir les recettes fiscales, les dons et les autres recettes. Les cotisations sociales (exception faite des cotisations sociales imputées) sont du domaine des Organismes de Protection Sociale (OPS).

Les charges sont composées de la rémunération des salariés, l'utilisation de biens et services, la consommation de capital fixe, les intérêts, les subventions, les dons, les prestations sociales et les autres charges.

Les transactions sur les actifs non financiers correspondent aux acquisitions nettes d'actifs non financiers (dépenses d'investissements). Les acquisitions nettes d'actifs non financiers représentent les acquisitions moins les cessions. Elles sont subdivisées en actifs fixes, en stocks, en objets de valeur et en actifs non produits.

Les transactions sur actifs financiers et passifs, subdivisées en acquisition nette d'actifs financiers et en accumulation nette de passifs sont classées suivant le secteur de la contrepartie (intérieur et extérieur). L'acquisition nette d'actifs financiers représente l'acquisition et la cession des actifs financiers. L'accumulation nette de passifs représente l'accumulation et le remboursement des passifs. Le solde des transactions sur actifs financiers et passifs est la différence entre les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accumulations nettes de passifs.

Le TOFE fait apparaître deux principaux soldes caractéristiques à savoir le solde net de gestion et la capacité/besoin de financement. Le solde net de gestion est un indicateur synthétique de la viabilité des opérations du secteur ou du sous-secteur déclarant avant la prise en compte de l'investissement net dans les actifs non financiers. Il est comparable au concept des comptes nationaux de l'épargne augmentée des transferts nets en capital à recevoir. Il correspond à la différence entre les recettes et les charges et reflète la variation de la valeur nette issue des transactions.

La capacité ou le besoin de financement est un indicateur synthétique de l'apport en ressources financières de l'Etat aux autres sous-secteurs de l'économie intérieure et au reste du monde. Il peut donc être considéré comme un indicateur de l'impact financier des activités de cette dernière sur le reste des autres sous-secteurs de l'administration publique et des autres secteurs de l'économie. Il est égal au solde net de gestion moins l'investissement net des actifs non financiers ou aux recettes moins les dépenses. La capacité/besoin de financement est aussi égale à l'acquisition nette des actifs financiers moins l'accumulation nette des passifs issus de transactions.

INTRODUCTION

Les Statistiques de Finances Publiques (SFP) mesurent en termes financiers les activités des administrations publiques d'un pays sur une période donnée. Elles sont utiles aux gouvernants et aux autres utilisateurs pour cerner la situation économique et la stabilité financière des administrations publiques et leurs impacts sur la vie des citoyens.

Sur la période 2017-2021, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte international, régional et national difficile.

L'environnement international et régional a été marqué, entre autres, par des tensions géopolitiques et des conflits commerciaux (durcissement des conditions financières, persistance de l'incertitude liée au Brexit, tensions commerciales entre les Etats Unis et la Chine, etc.), la crise sécuritaire dans le sahel et surtout la pandémie de la COVID-19 qui a paralysé l'économie mondiale. Toutefois, les campagnes de vaccination contre la COVID-19 ainsi que la mise en œuvre des mesures de soutien budgétaire et monétaire ont permis la reprise de l'activité économique en 2021.

Au niveau national, l'activité économique a été impactée négativement par, la recrudescence des attaques terroristes entraînant un déplacement interne massif des populations, les remous sociaux et les mesures prises par le Gouvernement pour faire face à la pandémie de la maladie à coronavirus.

Ces différents facteurs internes et externes ont affecté les finances publiques tant au niveau de la mobilisation des ressources que de l'exécution des dépenses. Aussi, au niveau de l'exécution, les finances publiques ont été marquées par la poursuite des actions de lutte contre le terrorisme et de renforcement de la cohésion sociale.

Ce rapport revêt une importance capitale à plusieurs titres :

- il fait ressortir les facteurs explicatifs des différentes évolutions des agrégats de finances publiques ainsi que les mesures qui les sous-tendent ;
- il met en exergue les différents soldes caractéristiques ;
- il sert de base, conformément aux normes et standards internationaux, pour la diffusion des SFP.

Ce document décrit la situation des opérations financières des Unités d'Administrations Publiques sur la période 2017-2021. Toutefois, en raison des contraintes liées à la disponibilité des données, l'analyse du Tableau des Opérations Financières des Unités Extra-Budgétaires porte uniquement sur la période 2019-2021.

Ce rapport s'articule autour de quatre (04) chapitres : i) Analyse du Tableau des Opérations Financières de l'Administration Centrale Budgétaire (TOF-ACB), ii) Analyse du Tableau des Opérations Financières des Unités Extra-Budgétaires (TOF-UEB) de 2019 à 2021, iii) Analyse du Tableau des Opérations Financières des Collectivités Territoriales (TOF-CT), iv) Analyse du Tableau des Opérations Financières des Organismes de Protection Sociale (TOF-OPS).

Chapitre

1

**ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS
FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION
CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB)**

La présente analyse se focalise sur l'évolution des recettes, des dépenses, des transactions sur actifs financiers et passifs, des soldes caractéristiques ainsi que des ratios en lien avec le TOF-ACB.

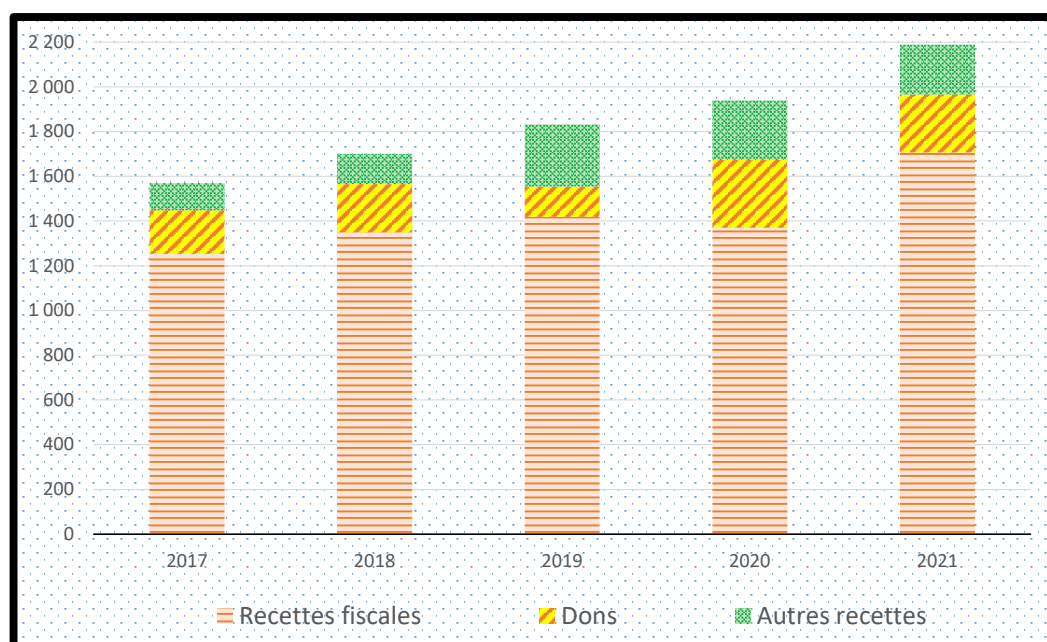
I.1- Evolution des recettes

Les natures de recettes recouvrées par l'Administration Centrale Budgétaire sont les recettes fiscales, les dons et les autres recettes.

Les recettes sont passées de 1 570,23 milliards FCFA en 2017 à 2 189,07 milliards FCFA en 2021, soit un taux de progression moyen annuel de 8,66%.

Les recettes par nature sont déclinées dans le graphique suivant.

Graphique 1 : Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, octobre 2022

Les recettes fiscales, représentant en moyenne 77,06% des recettes sur la période, ont augmenté en moyenne annuelle de 8,01% entre 2017 et 2019. Elles sont passées de 1 253,54 milliards FCFA en 2017 à 1 419,25 milliards FCFA en 2019. Les recettes fiscales ont baissé de 3,45% en 2020 pour se situer à 1 370,33 milliards FCFA avant d'augmenter de 24,48% en 2021 pour atteindre 1705,79 milliards FCFA. La baisse de 2020 s'expliquerait par le ralentissement de l'activité économique, en lien avec la dégradation de la situation sécuritaire et les mesures fiscales prises par l'Etat en vue d'alléger les charges des contribuables pour juguler les effets de la COVID-19. La hausse en 2021 pourrait s'expliquer d'une part par la reprise économique post-COVID-19 et d'autre part par les mesures et actions ayant impacté les performances des régies. Ces mesures visaient principalement l'optimisation du rendement de l'impôt, la promotion des téléprocédures et le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

Les dons reçus ont évolué en dents de scie sur la période 2017-2021. Affichant un montant de 194,30 milliards FCFA en 2017, les dons ont augmenté de 10,70% en 2018. Ensuite, ils ont connu une contraction de 37,57% en 2019, puis une progression de 125,88% en 2020 avant de régresser de 14,20 en 2021. Ces évolutions sont imputables à celles des dons reçus d'organisations internationales qui ont enregistré une hausse (+33,32%) en 2018, une baisse (-53,98%) en 2019, une progression (+190,37%) en 2020 et une régression (-32,34 %) en 2021. Les dons reçus d'organisations internationales représentent en moyenne 68,52% des dons sur la période 2017-2021.

En 2021, la contraction des dons s'explique par un effet conjugué d'une baisse des dons reçus d'organisations internationales (-74,71 milliards FCFA) et d'une hausse des dons reçus d'administrations publiques étrangères (+31,64 milliards FCFA).

La diminution des dons reçus d'organisations internationales est expliquée essentiellement par une réduction significative des appuis budgétaires des organisations internationales notamment de l'Union Européenne (-63,93 milliards FCFA) et la Banque Africaine de Développement (-15,73 milliards FCFA).

En ce qui concerne l'augmentation des dons reçus d'administrations publiques étrangères, elle s'explique par un accroissement des dons en capital (+38,01 milliards FCFA), les dons courants ayant subi une baisse de 6,36 milliards FCFA.

Les autres recettes, établies à 122,38 milliards FCFA en 2017, ont enregistré des progressions en 2018 (+10,37%) et 2019 (+106,27%). Elles ont régressé en 2020 (-12,93 milliards FCFA) et en 2021 (-42,64 milliards FCFA). Un pic a été observé en 2019 (278,61 milliards FCFA) et est dû principalement à la hausse des loyers (+125,98 milliards FCFA) consécutive au recouvrement des recettes issues de la licence de téléphonie mobile d'un montant de 120,00 milliards FCFA. Les baisses successives qui ont suivi sont liées principalement à celles des loyers en 2020 (-32,61 milliards FCFA) et 2021 (-41,60 milliards FCFA).

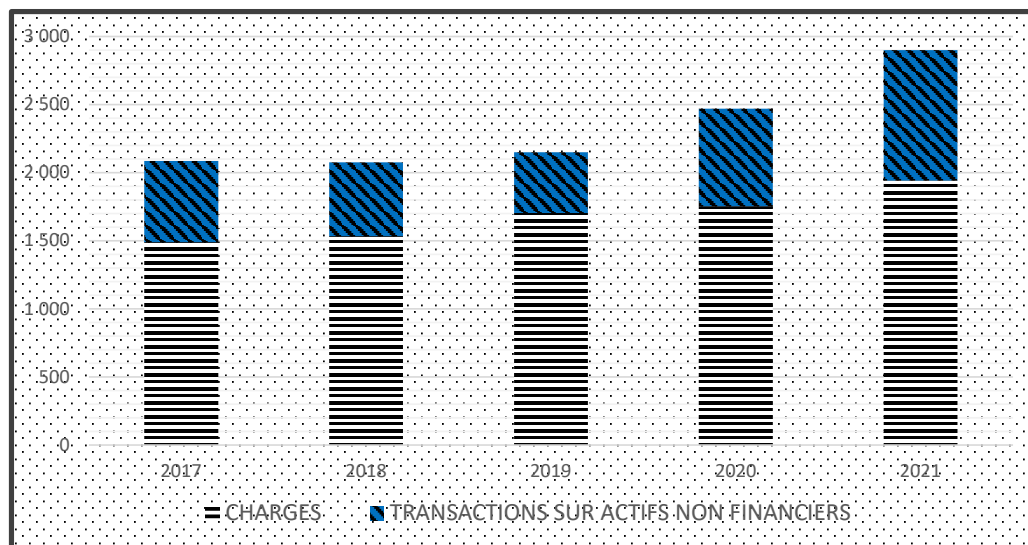
La diminution des loyers en 2021 est liée à la baisse des recettes de l'exploitation minière (-22,60 milliards FCFA) et de la licence de téléphonie mobile (-19,00 milliards FCFA).

I.2- Evolution des dépenses

Les dépenses ont augmenté sur la période 2017-2021 en passant de 2 086,50 milliards FCFA à 2 899,82 milliards FCFA, soit un accroissement annuel moyen de 8,58%. Toutefois, une contraction de 0,48% a été observée en 2018 en lien avec celle des acquisitions nettes d'actifs non financiers.

Les composantes des dépenses sont décrites dans le graphique ci-dessous.

Graphique 2 : Evolution des composantes des dépenses (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, octobre 2022

Les charges, représentant en moyenne 72,48% des dépenses, ont connu une progression régulière sur la période avec un accroissement annuel moyen de 6,87%.

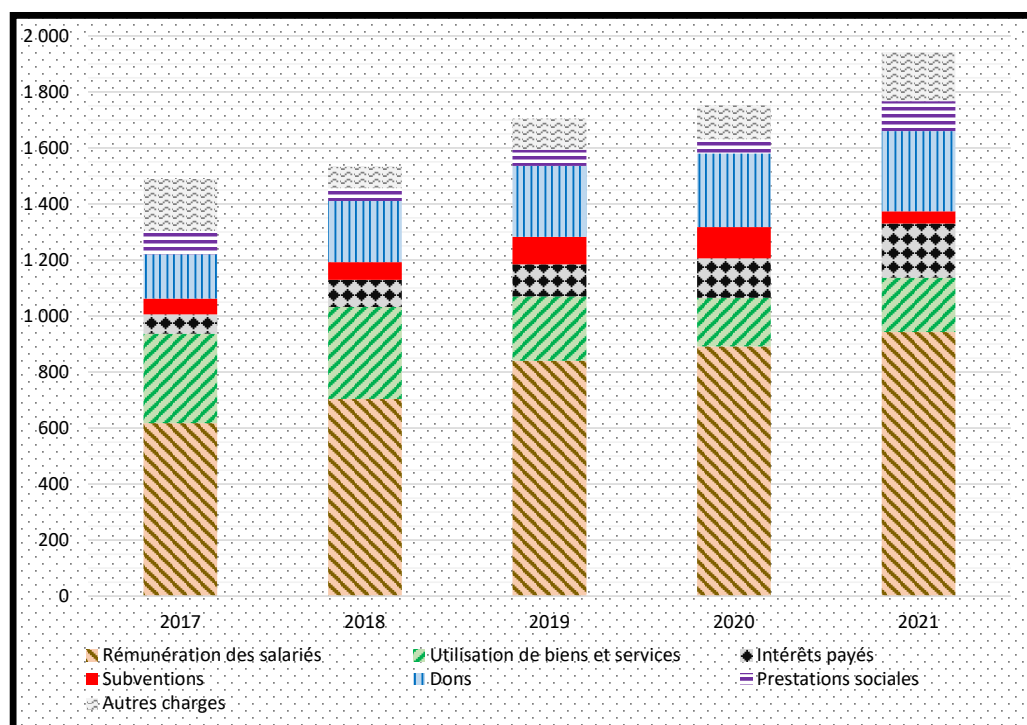
Représentant 27,52% des dépenses, les transactions sur les actifs non financiers ont connu une phase baissière sur la période 2017-2019 suivie d'une phase haussière sur la période 2019-2021.

I.2.1- Evolution des charges

Les charges sont passées de 1 489,12 milliards FCFA en 2017 à 1 942,13 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation moyenne de 6,87% par an. La rémunération des salariés représente 47,22% des charges sur la période, suivie de l'utilisation de biens et services (15,25%) ainsi que des dons (13,89%).

Les charges par nature sont déclinées dans le graphique ci-après.

Graphique 3: Evolution des charges (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, octobre 2022

La rémunération des salariés, en progression continue sur la période, est passée de 617,95 milliards FCFA en 2017 à 942,62 milliards FCFA en 2021, soit un taux annuel moyen de 11,13%. Cette hausse est imputable principalement à l'incidence des rappels effectués au titre de la mise en œuvre des protocoles d'accords signés avec les partenaires sociaux, de la prise en charge des actes de promotions statutaires (avancements, bonifications, reclassements, etc.) et des actes relatifs à la mise à jour de la situation indemnitaire des agents.

L'utilisation de biens et services qui s'est chiffrée à 318,87 milliards FCFA en 2017 a connu une progression de 2,80% en 2018. Elle a diminué successivement en 2019 (-29,74%) et en 2020 (-24,25%) avant d'augmenter en 2021 (+11,44%).

Cette évolution de 2021 a été portée par les prestations de service (+4,64 milliards FCFA), les frais de transport et de mission (+3,62 milliards FCFA), l'eau, l'électricité, le gaz et autres sources d'énergie (+2,80 milliards FCFA) ainsi que par les loyer et charges locatives (+2,04 milliards FCFA).

Entre 2017 et 2021, les dons accordés ont connu une hausse continue avec un taux annuel moyen de 15,98%, passant de 158,38 milliards FCFA à 286,58 milliards FCFA. Les hausses annuelles de dons sont liées, à ceux accordés aux autres unités d'administration publique, notamment aux CT et aux Etablissements Publics de l'Etat.

En 2021, l'augmentation des dons est imputable à la hausse des transferts aux Etablissements publics de l'Etat notamment au Fonds Spécial Routier du Burkina Faso (+20,58 milliards FCFA) et aux organisations internationales (+4,52 milliards FCFA).

Les intérêts de la dette, affichant un montant de 69,52 milliards FCFA en 2017, ont atteint 192,55 milliards FCFA en 2021, soit un accroissement annuel moyen de 29,01%. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des charges de la dette intérieure, en raison du recours de plus en plus accru aux titres publics sur le marché financier.

En 2021, le paiement des intérêts a augmenté de 52,61 milliards FCFA par rapport à 2020. La hausse des intérêts s'explique par l'augmentation des charges de la dette intérieure (+47,54 milliards FCFA), en raison du recours de plus en plus accru ces dernières années aux obligations du Trésor (+25,52 milliards FCFA).

Les subventions ont connu des hausses continues de 2017 à 2020 en passant de 55,69 milliards FCFA à 112,17 milliards FCFA, affichant un taux de progression annuel moyen de 26,29%.

Elles ont diminué de 60,91% en 2021 en s'établissant à 43,85 milliards FCFA en lien avec la baisse des subventions aux hydrocarbures au profit de la SONABEL (-30,69 milliards FCFA) et aux autres produits pétroliers notamment le gaz butane (-36,08 milliards FCFA).

Les prestations sociales ont évolué en dents de scie sur la période 2017-2021, imprimées par l'évolution des prestations d'assistance sociale. D'un montant de 83,06 milliards FCFA en 2017, les prestations sociales ont baissé de 45,02% en 2018, puis augmenté de 25,64% en 2019. Elles ont diminué à nouveau de 12,24% en 2020 avant de s'accroître de 112,04% pour atteindre 106,77 milliards FCFA en 2021.

En 2021, l'accroissement des prestations sociales est expliqué par celui des transferts effectués aux profits des ménages (+12,31 milliards FCFA).

Les autres charges sont passées de 185,65 milliards FCFA en 2017 à 77,07 milliards FCFA en 2018, soit une diminution de 58,49%. De 2019 à 2021, elles ont enregistré un accroissement annuel moyen de 31,53%. L'évolution des autres charges est imprimée par celle des transferts non classés ailleurs qui représente en moyenne 96,78% des autres charges.

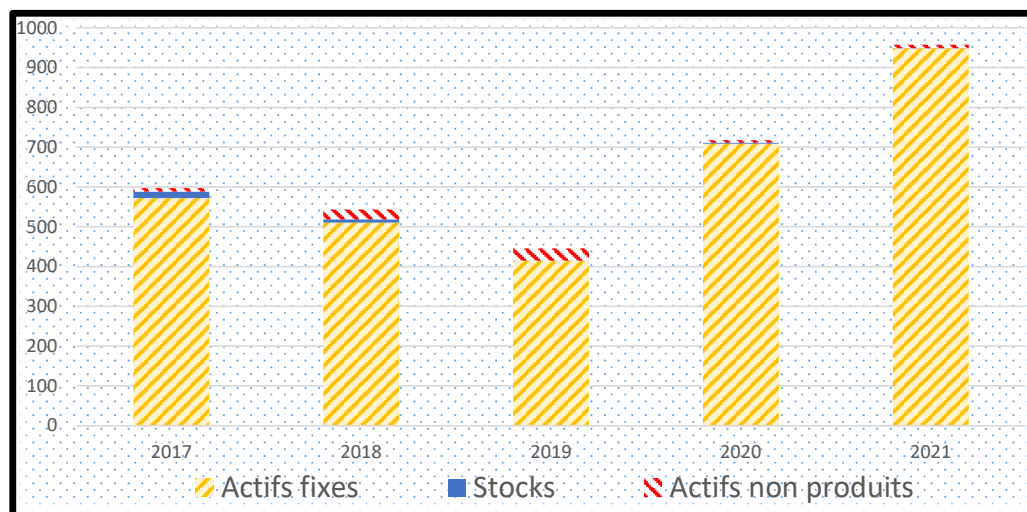
En 2021, l'accroissement des transferts non classés ailleurs s'explique principalement par un effet conjugué d'une augmentation des remboursements de crédits TVA par « facilités de trésorerie » (hors compte CAST) de 31,72 milliards FCFA et d'une réduction des « autres dépenses » de 27,17 milliards FCFA.

I.2.2- Evolution des transactions sur les actifs non financiers

Les transactions sur les actifs non financiers correspondent aux acquisitions nettes d'actifs non financiers (ANANF) et représentent en moyenne 27,52% des dépenses sur la période. Elles sont passées de 597,38 milliards FCFA en 2017 à 445,55 milliards FCFA en 2019, soit une diminution, en moyenne annuelle, de 13,64% sur la période. Entre 2019 et 2021, elles ont enregistré un accroissement moyen annuel de 46,61% pour atteindre 957,68 milliards FCFA.

Les composantes des acquisitions nettes d'actifs non financiers sont déclinées dans le graphique ci-après.

Graphique 4 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs non financiers (en milliards FCFA)



L'évolution des transactions sur les actifs non financiers a été imprimée par celle des actifs fixes qui représentent en moyenne 96,10% de celles-ci. En effet, les actifs fixes ont alterné une phase de baisses sur la période 2017-2019 avec une diminution annuelle moyenne de 14,95% et une phase de hausse sur la période 2019-2021 avec un accroissement annuel moyen de 51,36%.

Les acquisitions de bâtiments et autres ouvrages de génie civil qui représentent en moyenne 87,82% des actifs fixes sur la période ont connu les mêmes phases évolutives que ces derniers.

En 2021, les actifs fixes sont dominés par les acquisitions de bâtiments et autres ouvrages de génie civil (90,41%).

Les stocks, correspondant principalement aux « matières premières et fournitures » (stocks stratégiques ou d'urgence), ont évolué de manière erratique sur la période 2017-2021. Les stocks, chiffrés à 16,24 milliards FCFA en 2017, ont baissé en 2018 et 2019 respectivement de 49,59% et 90,87%. En 2020, les stocks ont augmenté de 2,28 milliards FCFA avant de baisser de 2,71 milliards FCFA en 2021. Ces évolutions sont en lien avec les opérations de renforcement des stocks de sécurité alimentaire au profit de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire (SONAGESS).

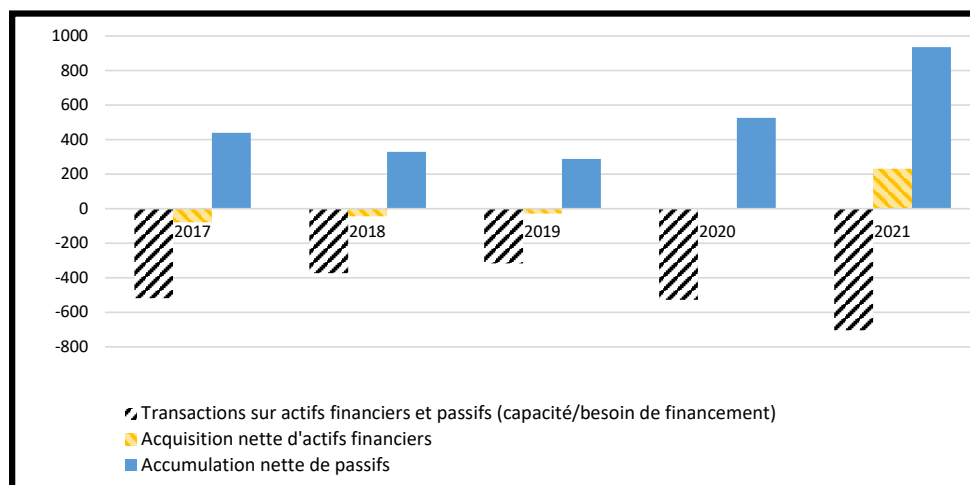
Les actifs non produits, établis à 8,67 milliards FCFA en 2017, ont enregistré des hausses en 2018 et 2019 respectivement de 183,83% et 24,96%. La hausse de 2018 est expliquée par celle de l'acquisition de terrains en lien avec les acquisitions et aménagements des sols et sous-sols. Celle de 2019 est liée à l'acquisition d'autres actifs naturels notamment les ressources biologiques non cultivées (Plantations et forêts) et les ressources en eau (plans d'eau). Les actifs non produits ont diminué de 80,37% en 2020 avant de croître de 44,79% pour se situer à 8,74 milliards FCFA en 2021. Ces dernières évolutions sont liées à celles de l'acquisition de terrains (+1,84 milliard FCFA) et d'autres actifs naturels (+0,78 milliard FCFA).

I.3- Transactions sur actifs financiers et passifs¹

Les transactions sur actifs financiers et passifs se sont soldées par des valeurs négatives sur la période 2017-2021, traduisant une accumulation de passifs plus élevée que l'acquisition nette d'actifs financiers, donc des besoins de financement. L'évolution des transactions sur actifs financiers et passifs est imprimée par celle des passifs.

Le graphique suivant présente l'évolution des transactions sur la période 2017-2021.

Graphique 5: Evolution des transactions sur actifs financiers et passifs (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, octobre 2022

¹ Transactions sur actifs financiers et passifs= Acquisitions nettes d'actifs financiers- Accumulations nettes de passifs

L'acquisition nette d'actifs financiers a enregistré des valeurs négatives sur la période 2017-2020, indiquant des acquisitions moins importantes que les cessions d'actifs financiers, et une valeur positive en 2021. Sur les années 2017 à 2021, l'acquisition nette d'actifs financiers s'est élevée respectivement à -77,74 milliards FCFA, -43,29 milliards FCFA, -27,20 milliards FCFA, -1,19 milliard FCFA et 232,50 milliards FCFA. Ces niveaux sont expliqués principalement par les encaissements nets de numéraire et dépôts provenant du secteur intérieur au cours de cette période. En effet, les encaissements nets de numéraire et dépôts se sont chiffrés respectivement au cours de la période sous revue à -104,23 milliards FCFA, -88,67 milliards FCFA, -4,66 milliards FCFA, -48,87 milliards FCFA et 217,71 milliards FCFA.

L'accumulation nette de passifs a enregistré des valeurs positives sur la période 2017-2021, signifiant des engagements financiers (passifs) plus élevés que leurs remboursements. L'accumulation nette de passifs est passée de 440,30 milliards FCFA en 2017 à 289,01 milliards FCFA en 2019 affichant une diminution annuelle moyenne de 18,98%. L'accumulation nette de passifs a augmenté successivement en 2020 et en 2021, avec une moyenne annuelle de 79,92%, pour atteindre 935,51 milliards FCFA. L'accumulation nette de passifs est dominée par le secteur extérieur qui y contribue à hauteur de 87,22% en moyenne sur la période. Les passifs dans le secteur extérieur sont composés uniquement des titres de créance (bons et obligations du Trésor) avec une part moyenne de 70,02% et les crédits (prêts octroyés à l'Etat) avec un poids moyen de 29,98% par an.

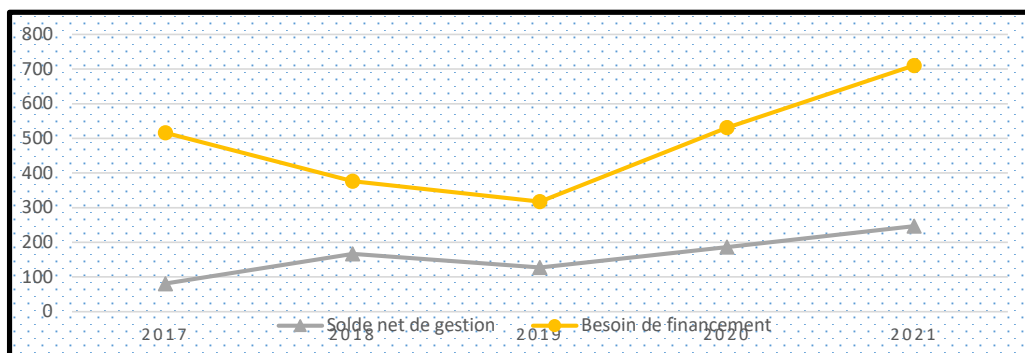
L'augmentation observée en 2020 est liée principalement à celles des titres de créances (+187,15 milliards FCFA) et des crédits (+55,51 milliards FCFA). La hausse de 2021 est expliquée principalement par celles des titres de créances (+407,60 milliards FCFA) et des crédits (+9,35 milliards FCFA).

I.4- Evolutions des soldes caractéristiques

Le solde net de gestion est ressorti positif sur la période, traduisant une couverture des charges par les recettes. Sur toute la période, il a été enregistré des besoins de financement.

Le graphique suivant décline l'évolution du solde net de gestion et du besoin de financement.

Graphique 6 : Evolution du solde net de gestion et du besoin de financement (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, octobre 2022

Le solde net de gestion a connu une hausse continue exception faite de l'année 2019. Chiffré à 81,11 milliards FCFA en 2017, il a enregistré une hausse de 105,56% en 2018. En 2019, il a connu une baisse de 23,33% avant d'augmenter de 46,01% et de 32,31% respectivement en 2020 et 2021.

En 2017, le besoin de financement s'est chiffré à 516,27 milliards FCFA. Il a enregistré des diminutions de 27,06% en 2018 et de 15,62% en 2019 avant d'augmenter en 2020 (+67,16%) et en 2021 (+33,82%).

I.5- Evolution de ratios en lien avec le TOF-ACB

Les ratios ayant fait l'objet d'analyse sont ceux de la masse salariale sur recettes fiscales, du besoin de financement sur le Produit Intérieur Brut (PIB) ainsi que le taux de pression fiscale.

Tableau 1 : Evolution de quelques ratios caractéristiques

Libellés	2017	2018	2019	2020	2021
Masse salariale / recettes fiscales	49,30%	52,20%	59,19%	65,03%	55,26%
Taux de pression fiscale	15,30%	15,13%	15,15%	13,29%	15,11%
Besoin de financement/PIB ²	6,30%	4,22%	3,39%	5,15%	6,30%

Source : DGTCP/DSOFE/TOF-AC, octobre 2022

² Issu du cadrage du Programme Pluriannuel de Convergence (PPC) 2023-2027.

Sur la période 2017-2021, le ratio masse salariale sur recettes fiscales a enregistré une hausse continue passant de 49,30% en 2017 à 65,03% en 2020 avant de connaître une baisse en 2021 pour se situer à 55,26%.

Le taux de pression fiscale a connu son niveau le plus bas (13,29%) en 2020 et le plus élevé (15,30%) en 2017. Sur l'ensemble de la période, le taux de pression fiscale s'est chiffré à 14,80% en moyenne par an.

Le ratio besoin de financement sur le PIB nominal a atteint son niveau le plus élevé (6,30%) en 2017 et 2021 et son niveau le plus bas (3,39%) en 2019.

Chapitre

2

**ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS
FINANCIERES DES UNITES EXTRA-BUDGETAIRE
(TOF-UEB) DE 2019 A 2021**

Le TOF-UEB de 2019 couvre 115 EPE (dont 19 Fonds Nationaux) et 01 autorité administrative indépendante. Celui de 2020 porte sur 119 EPE (dont 19 Fonds Nationaux) et 01 autorité administrative indépendante. Quant au TOF de 2021, il concerne 114 EPE (dont 19 Fonds Nationaux) et 01 autorité administrative indépendante. L'évolution du nombre des EPE pris en compte dans le TOF-UEB est expliquée, d'une part, par les créations, fusions et suppressions d'EPE, d'autre part, par la disponibilité des données. Aussi, il faut indiquer que certains EPE sont créés mais non encore fonctionnels.

Cette analyse est articulée autour de quatre points à savoir les recettes, les dépenses, les transactions sur actifs financiers et passifs ainsi que les soldes caractéristiques.

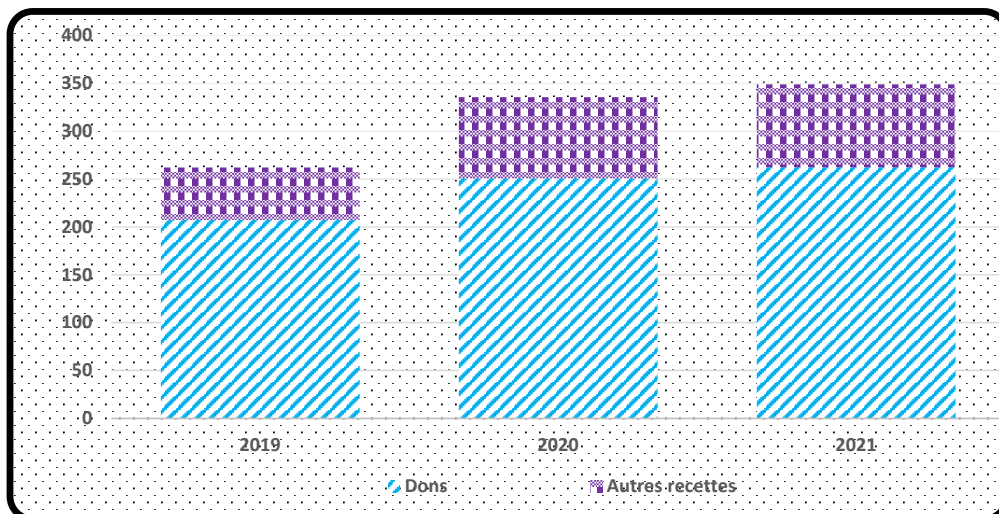
II.1- Recettes

Il s'agit d'analyser les recettes par nature sur la période en faisant un focus sur les différents secteurs et sous-secteurs d'activités en 2021.

Au niveau des UEB, deux natures de recettes sont recouvrées à savoir les dons et les autres recettes.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des recettes par nature de 2019 à 2021.

Graphique 7 : Evolution des recettes par nature de 2019 à 2021 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB de 2019 à 2021, octobre 2022

De 2019 à 2021, les recettes des UEB ont une tendance haussière, imprimée aussi bien par les dons que par les autres recettes. En effet, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 15,38%, les recettes sont passées de 262,28 milliards FCFA en 2019 à 349,15 milliards FCFA en 2021. Par rapport à 2020, elles ont augmenté de 4,03% en 2021.

Les dons se sont accrus de 12,53% en moyenne par an pour atteindre 262,52 milliards FCFA en 2021. Par rapport à 2020, ils ont augmenté de 4,69% en 2021.

Quant aux autres recettes, elles se sont situées à 86,63 milliards FCFA en 2021 en progressant de 25,53% en moyenne par an.

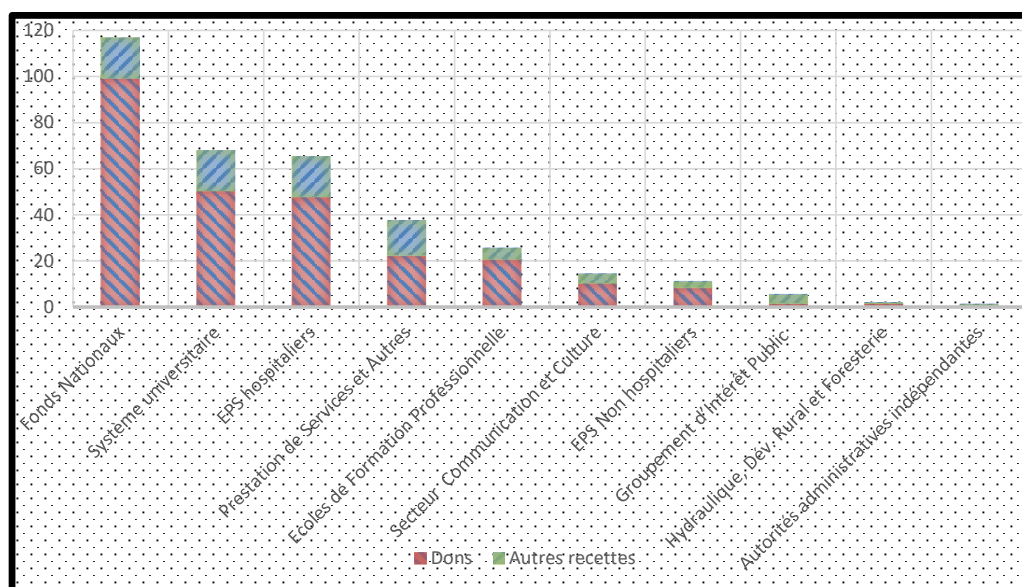
Les recettes sont dominées sur l'ensemble de la période par les dons qui représentent en moyenne 76,31% des recettes par an. Ces dons proviennent principalement des autres unités d'administrations publiques avec une part annuelle moyenne de 97,66%. S'intéressant aux dons reçus d'organisations internationales, ils représentent en moyenne 1,41% des dons par an. La contribution des administrations publiques étrangères dans les dons est de 0,94% en moyenne annuelle sur la période sous revue.

La proportion des autres recettes a globalement augmenté sur la période. En effet, de 20,96% en 2019, elle a atteint 25,29 % en 2020 et 24,81% en 2021 de l'ensemble des recettes en lien

avec la hausse des ventes résiduelles des établissements non marchands (de 49,84 milliards FCFA en 2019 à 68,92 milliards FCFA en 2021). Les ventes de biens et services constituent la principale composante des autres recettes avec une contribution annuelle moyenne de 87,33%. Elles sont suivies par les transferts volontaires autres que les dons avec un poids annuel moyen de 10,83% puis des revenus de la propriété avec une contribution annuelle moyenne de 0,92%, constitués notamment des intérêts.

En 2021, le niveau des recettes des UEB par secteur d'activités se présente comme suit :

Graphique 8 : Recettes par secteurs et sous-secteurs d'activités en 2021 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOF/TOF-UEB 2021, octobre 2022

EPS : Etablissement Public de Santé

En 2021, le niveau des recettes s'est établi à 349,15 milliards FCFA avec une proportion de 75,19% de dons. Le secteur des Fonds Nationaux avec 33,52% des recettes (117,03 milliards FCFA) dispose de la part contributive la plus élevée, suivi de celles du système universitaire avec 19,50% (68,09 milliards FCFA) et des EPS hospitaliers avec 18,77% (65,52 milliards FCFA). Les dons des secteurs et sous-secteurs d'activités des Fonds Nationaux, du système

universitaire et des EPS hospitaliers représentent respectivement 37,76%, 19,18% et 18,21% de l'ensemble des dons.

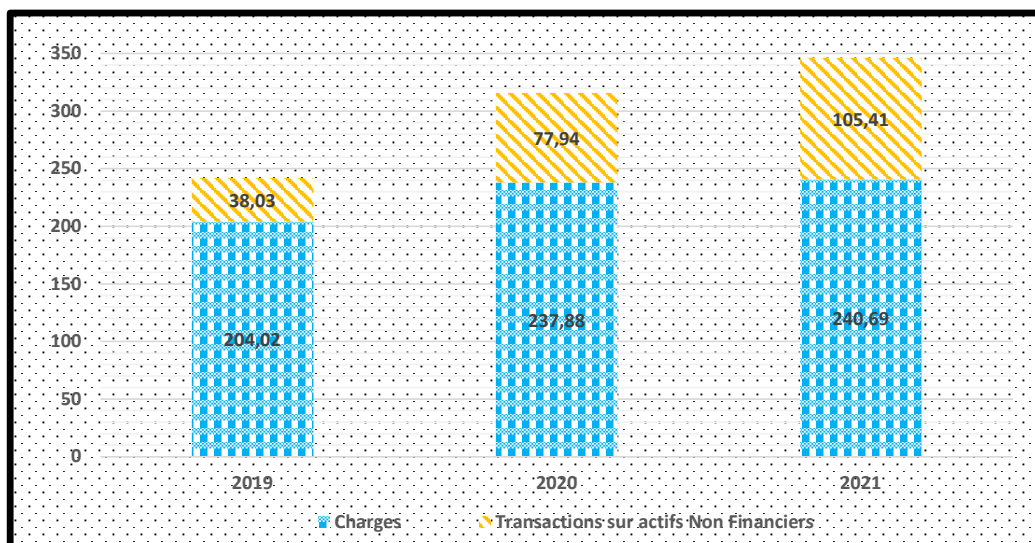
Quant aux autres recettes, elles se sont situées à 86,63 milliards FCFA et portées essentiellement par le secteur des Fonds Nationaux avec 20,66%, les sous-secteurs du système universitaire avec 20,49% et des EPS hospitaliers avec 20,46%.

II.2- Dépenses

Les dépenses sont passées de 242,06 milliards FCFA en 2019 à 346,09 milliards FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement moyen de 19,57% par an.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des dépenses.

Graphique 9 : Evolution des dépenses par nature des UEB de 2019 à 2021 (en milliards FCFA)



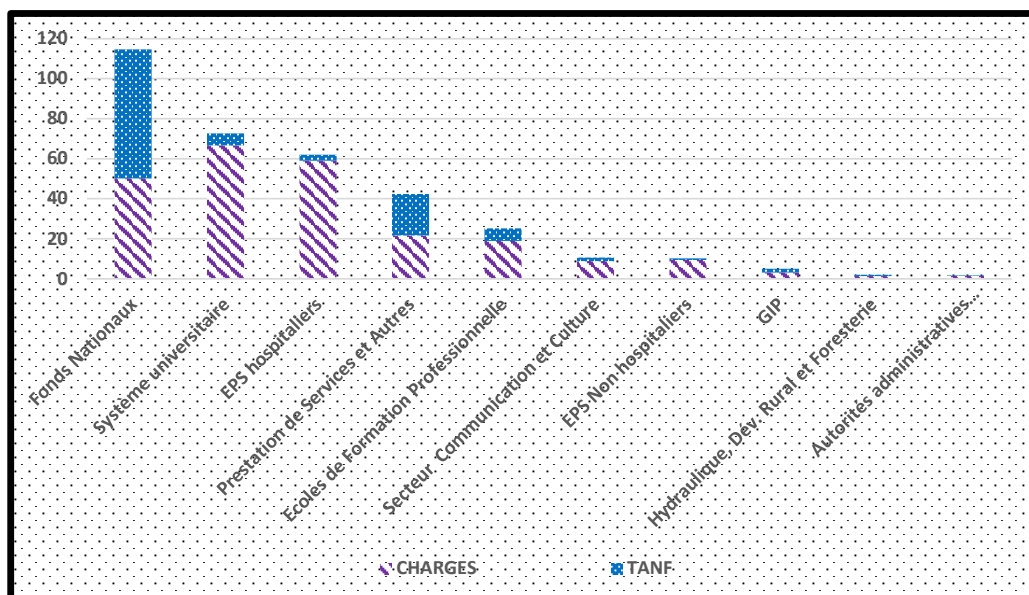
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB de 2019 à 2021, octobre 2022

Les dépenses sont dominées sur l'ensemble de la période par les charges dont la proportion annuelle moyenne est de 76,38%. Néanmoins, le poids des charges dans les dépenses connaît une tendance baissière passant de 84,29% en 2019 à 69,54% en 2021.

En 2021, l'exécution des dépenses par les différents secteurs et sous-secteurs d'activités des EPE est similaire à la mobilisation des recettes. En effet, le secteur des Fonds Nationaux

représentant 33,12% des dépenses (114,61 milliards FCFA) dispose de la plus grosse part. Il est suivi du Système universitaire avec 21,00% (72,68 milliards FCFA) et par le Sous-secteur des EPS hospitaliers avec 17,91% (61,99 milliards FCFA).

Graphique 10 : Dépenses par secteurs et sous-secteurs d'activités en 2021 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB de 2021, octobre 2022

II.2.1 Charges

Les charges sont composées de la rémunération des salariés, de l'utilisation de biens et services, de la consommation de capital fixe³, des intérêts de la dette, des dons, des prestations sociales et des autres charges.

Les charges connaissent une tendance haussière passant de 204,02 milliards FCFA en 2019 à 240,69 milliards FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,61%.

³ Correspond à l'amortissement effectué par certains EPE.

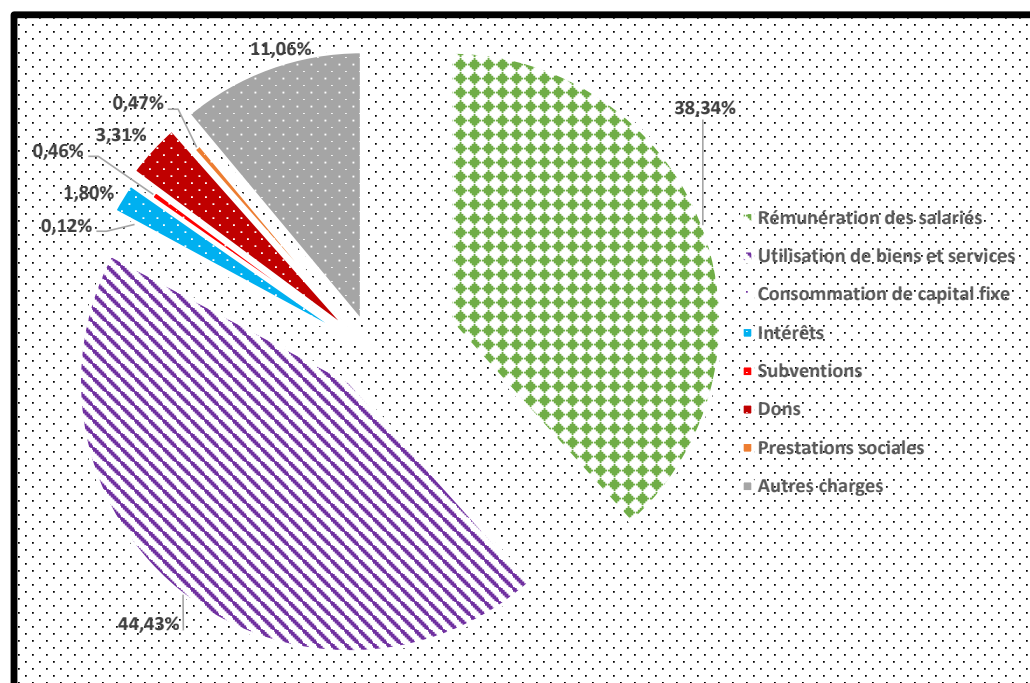
En termes de structure, les charges sont dominées sur l'ensemble de la période par l'utilisation de biens et services, la rémunération des salariés et les autres charges qui représentent respectivement 44,43%, 38,34% et 11,06% en moyenne par an.

L'utilisation de biens et services est passée de 107,83 milliards FCFA en 2019 à 106,46 milliards FCFA en 2021, après un niveau de 86,13 milliards FCFA en 2020. Cette évolution peut être expliquée entre autres par le non remboursement, en 2020, à la CAMEG du coût des consommables fournis dans le cadre de la gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans.

Quant à la rémunération des salariés, elle s'est établie à 92,29 milliards FCFA en 2021 après les niveaux de 75,07 milliards FCFA en 2019 et de 94,88 milliards FCFA en 2020. Son évolution est attribuable à la mise en œuvre de la loi relative à la fonction publique hospitalière.

Le graphique ci-après présente la composition moyenne des charges sur la période 2019-2021.

Graphique 11 : Structure moyenne des charges (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB de 2019 à 2021, Octobre 2022

En 2021, les charges sont essentiellement composées de l'utilisation des biens et services (44,23%), la rémunération des salariés (38,34%) et les autres charges (9,66%).

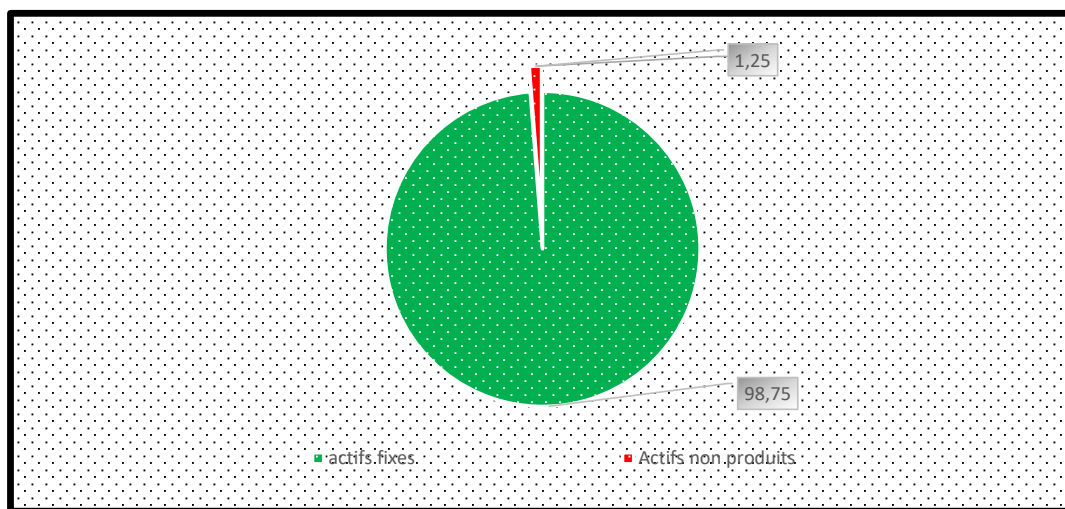
Les charges ont été exécutées à hauteur de 240,69 milliards FCFA avec des parts contributives de 27,69% du sous-secteur du système universitaire, de 24,52% de celui des EPS hospitaliers, 20,84% du secteur des Fonds Nationaux et de 9,00% du secteur des prestations de services en 2021.

II.2.2 Transactions sur actifs non financiers

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers (ANANF) sont passées de 38,03 milliards FCFA en 2019 à 105,41 milliards FCFA en 2021 avec une progression moyenne de 66,47% par an.

Sur l'ensemble de la période, les acquisitions nettes d'actifs non financiers sont dominées à 98,71%, en moyenne par an, par les acquisitions d'actifs fixes.

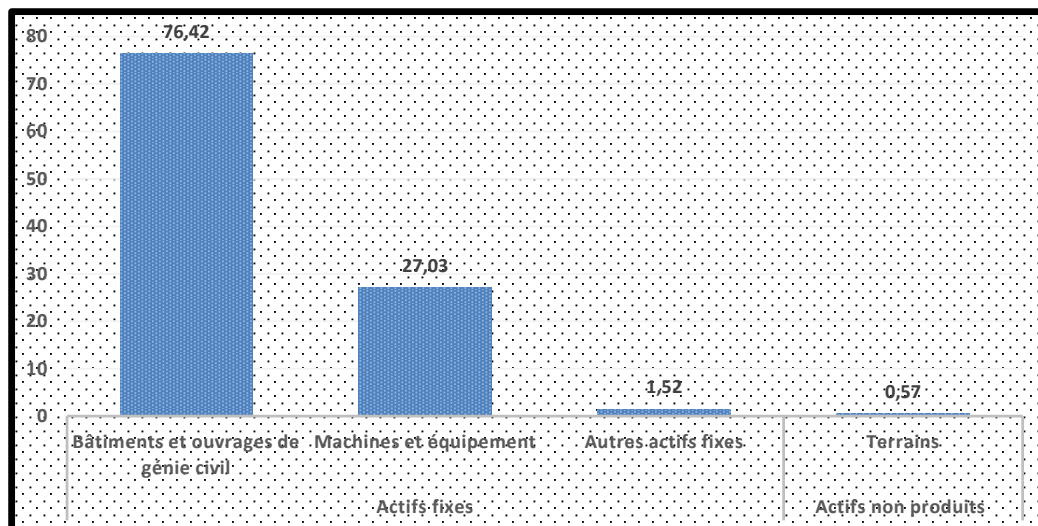
Graphique 12 : Structure moyenne des actifs non financiers de 2019-2021 (%)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB de 2019 à 2021, octobre 2022

En 2021, les ANANF se sont accrues de 35,24% par rapport à 2020 et sont dominées essentiellement par les bâtiments et ouvrages de génie civil.

Graphique 13 : Acquisitions nettes d'actifs non financiers les plus représentatives en 2021 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB de 2021, octobre 2022

En 2021, le secteur des Fonds Nationaux arrive en première position avec 61,15% (64,46 milliards FCFA) des investissements, suivi du secteur des prestations de services et autres avec 19,59% (20,65 milliards FCFA).

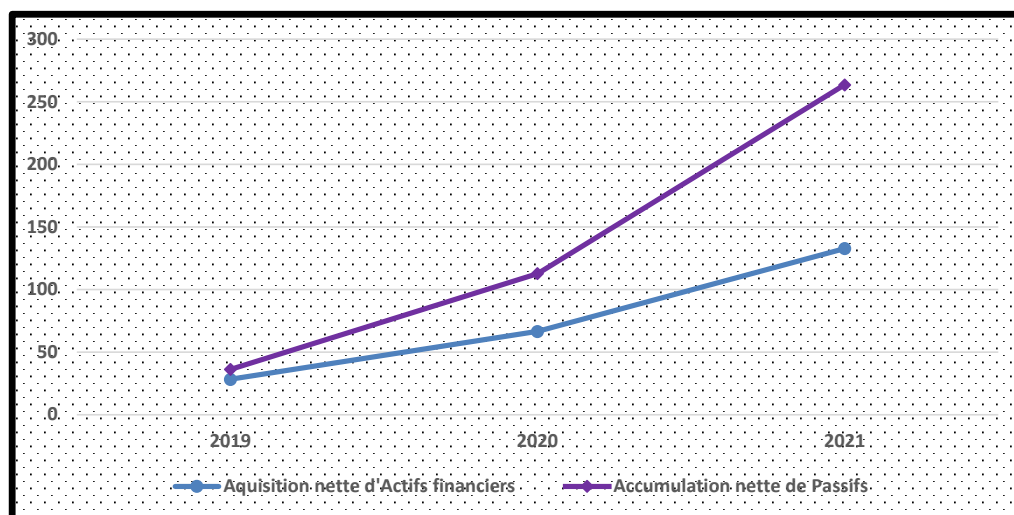
II.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Les transactions sur actifs financiers et passifs se sont soldées à 20,21 milliards FCFA en 2019, à 20,25 milliards FCFA en 2020 et à 1,99 milliard FCFA en 2021.

Les acquisitions nettes d'actifs financiers sont restées positives sur toute la période passant de 28,18 milliards FCFA en 2019 à 132,75 milliards FCFA traduisant des acquisitions d'actifs financiers plus importantes que leurs cessions. Elles sont constituées essentiellement d'actifs financiers intérieurs. Les instruments qui composent ces actifs financiers sont essentiellement les numéraire et dépôts, les crédits ainsi que les autres comptes à recevoir.

Les passifs, composés essentiellement des crédits intérieurs, se sont accumulés à 130,76 milliards FCFA en 2021, après des niveaux de 46,22 milliards FCFA en 2020 et 7,96 milliards FCFA en 2019. Le niveau des crédits est expliqué principalement par celui du secteur des fonds nationaux, traduisant des engagements plus importants que les remboursements au cours de la période.

Graphique 14 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs de 2019 à 2021 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB de 2019 à 2021, octobre 2022

Par secteur d'activités, en terme d'acquisitions nettes d'actifs financiers, le secteur des Fonds nationaux présente le montant les plus élevé (118,17 milliards FCFA), suivi du Secteur de Prestation de Services et Autres (7,32 milliards FCFA).

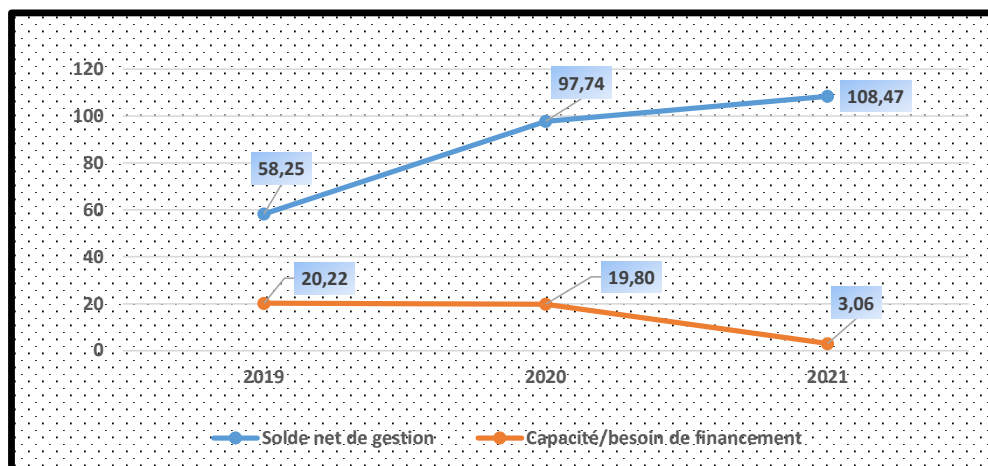
En termes d'accumulation nette de passifs, le secteur des Fonds nationaux présente également le niveau le plus élevé (116,82 milliards FCFA) suivi du secteur de Prestation de Services (11,92 milliards FCFA).

II.4- Soldes caractéristiques

Le solde net de gestion des opérations financières est resté positif sur l'ensemble de la période passant de 58,25 milliards FCFA en 2019 à 108,47 milliards FCFA en 2021, soit un accroissement annuel moyen de 36,45%. Cette situation indique que globalement les recettes des UEB suffisent à couvrir l'ensemble de leurs charges.

Les UEB ont enregistré une capacité de financement qui s'est toutefois dégradée au cours de la période. En effet, de 20,22 milliards FCFA en 2019, la capacité de financement s'est située à 19,80 milliards FCFA en 2020 et à 3,06 milliards FCFA en 2021.

Graphique 15: Evolution des soldes caractéristiques des TOF-UEB de 2019 à 2021 (en milliards FCFA)

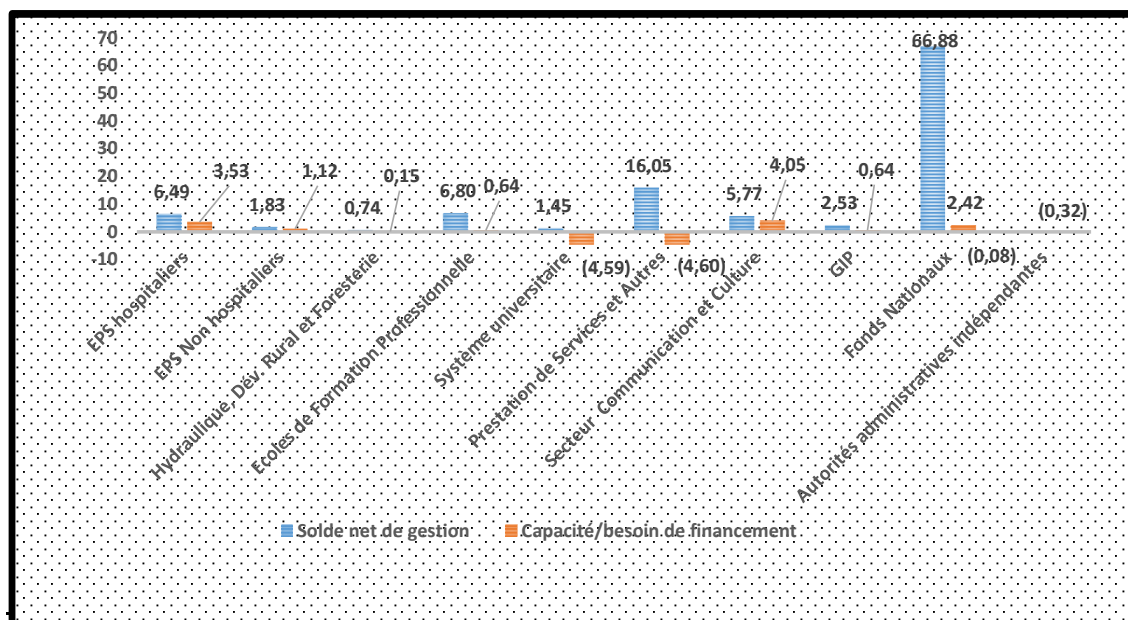


Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB de 2019 à 2021, octobre 2022

En 2021, le solde net de gestion le plus élevé est enregistré au niveau du secteur des fonds nationaux (66,88 milliards FCFA) et le plus faible au niveau du secteur « Hydraulique, Développement Rural et Foresterie » (0,74 milliard FCFA). Vingt-sept (27) UEB ont un solde net de gestion négatif dont huit (08) EPE du secteur « Prestation de Services et Autres », huit (08) du secteur des « Fonds Nationaux », trois (03) du Sous-secteur des Ecoles de Formation Professionnelle et trois (03) du Sous-secteur du système universitaire.

Le solde « Capacité/besoin de financement » est ressorti positif pour sept (07) secteurs et sous-secteurs d'activités. Par ordre d'importance, il s'agit du secteur communication et culture (4,05 milliards FCFA), du sous-secteur des EPS hospitaliers (3,55 milliards FCFA), du secteur des Fonds Nationaux (2,42 milliards FCFA), du sous-secteur des EPS non hospitaliers (1,12 milliard FCFA), des GIP (0,64 milliard FCFA) et du sous-secteur des Ecoles de Formation Professionnelle (0,63 milliard FCFA) ainsi que du secteur « Hydraulique, Développement Rural et Foresterie » (0,15 milliard FCFA).

Graphique 16: Solde par secteurs et sous-secteurs d'activités en 2021 (en milliards FCFA)



Chapitre

3

**ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS
FINANCIERES DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES
(TOF-CT)**

Ce chapitre se consacre à l'analyse du Tableau des Opérations Financières des Collectivités Territoriales (TOF-CT) de 2017 à 2021 et de l'évolution d'agrégats y relatifs.

Cette analyse s'articule autour de deux points à savoir l'analyse globale du Tableau des opérations financières des collectivités territoriales et celle du Tableau des opérations financières par type de Collectivités Territoriales.

III.1- Analyse globale du Tableau des opérations financières des collectivités territoriales

Dans cette partie, il s'agit d'analyser de façon globale toutes les opérations financières exécutées par les Collectivités Territoriales sur la période 2017-2021.

L'analyse s'articule sur quatre points :

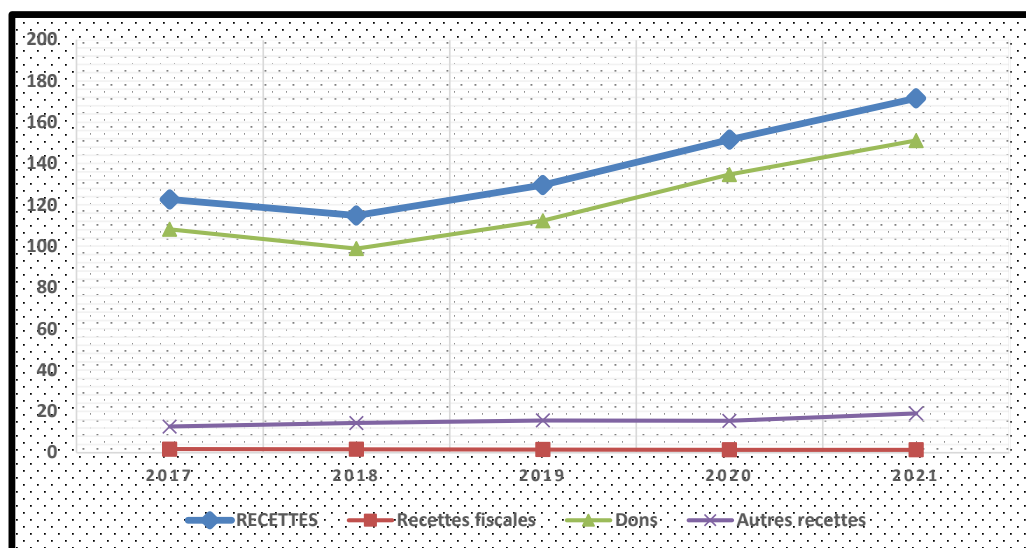
- Recettes ;
- Dépenses ;
- Transactions sur actifs financiers et passifs ;
- Soldes caractéristiques.

III.1.1- Recettes

Trois natures de recettes sont recouvrées au niveau des Collectivités Territoriales (CT) que sont les recettes fiscales, les dons et les autres recettes.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des recettes totales par nature de 2017 à 2021.

Graphique 17: Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

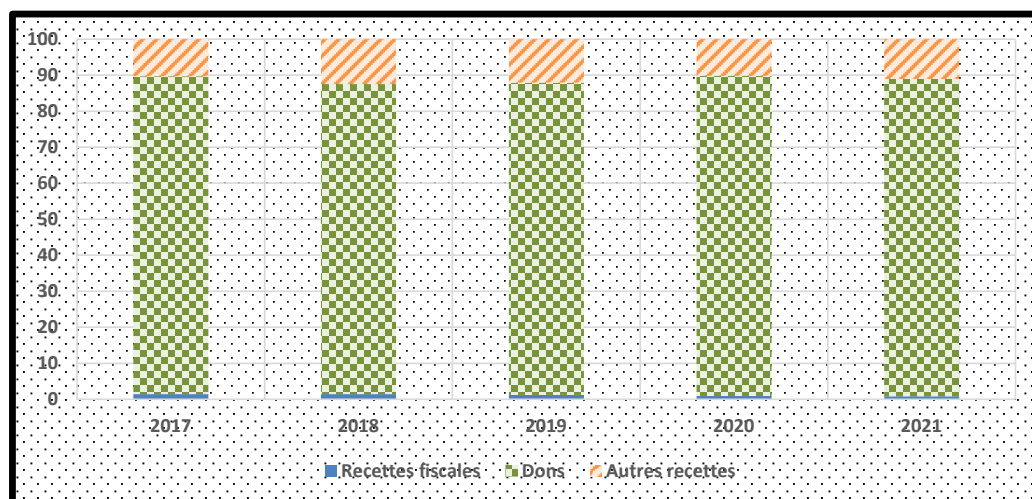
De 2017 à 2021, les recettes des collectivités territoriales ont une tendance haussière impulsée par celle des dons. En effet, les recettes sont passées de 122,56 milliards FCFA en 2017 à 171,60 milliards FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,78%. Par rapport à 2020, elles ont augmenté de 13,24% en 2021. Les dons se sont accrus de 8,72% en moyenne annuelle pour s'établir à 151,14 milliards FCFA en 2021. Par rapport à 2020, ils ont progressé de 12,21% en 2021.

Concernant les recettes fiscales, elles ont connu une baisse de 4,33% en moyenne par an, passant de 1,73 milliard FCFA en 2017 à 1,45 milliard FCFA en 2021. Toutefois, par rapport à 2020, elles ont connu une hausse de 2,22% en 2021.

Quant aux autres recettes, elles ont progressé de 10,73% en moyenne par an pour atteindre un niveau de 19,02 milliards FCFA en 2021.

Le graphique ci-après décrit l'évolution de la structure des recettes par nature de 2017 à 2021.

Graphique 18: Evolution de la structure des recettes par nature (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

En rappel, les recettes sont dominées sur l'ensemble de la période par les dons. En moyenne, ils représentent 87,60% des recettes par an.

Les dons courants, qui représentent 57,08% des dons reçus par les CT sur la période, intègrent les impôts et taxes ne faisant pas l'objet de délibération du conseil des CT, les contributions directes du budget de l'Etat (ressources liées aux compétences transférées pour le fonctionnement, la dotation globale de fonctionnement, etc.) et la Taxe de jouissance.

Les impôts et taxes qui ne font pas l'objet de délibération du conseil des CT sont en réalité régis par le code général des impôts et sont enregistrés en dons courants dans le TOF-CT en application du principe d'attribution des recettes conformément au MSFP 2014.

En effet, ce principe stipule que l'impôt est attribué à l'unité d'administration publique qui exerce le pouvoir de lever l'impôt, fixe et modifie en dernière instance le taux d'imposition. Dans le cas d'un régime de répartition, le taux versé à la structure n'ayant pas ce pouvoir est enregistré comme dons.

Les dons en capital sont constitués principalement des dotations d'investissements dans le cadre des transferts de ressources aux CT (ressources liées aux compétences transférées pour l'investissement, dotation globale d'équipement, etc.) et des subventions d'équipements externes (Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales, Programme National de

Développement Rural Productif, Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales, Fonds minier, etc.).

S'agissant des recettes fiscales, elles sont composées essentiellement des taxes sur le spectacle, le cinéma, la publicité, les jeux et des autres impôts et taxes et représentent 1,17% des recettes en moyenne par an. En 2021, elles représentent 0,84% des recettes.

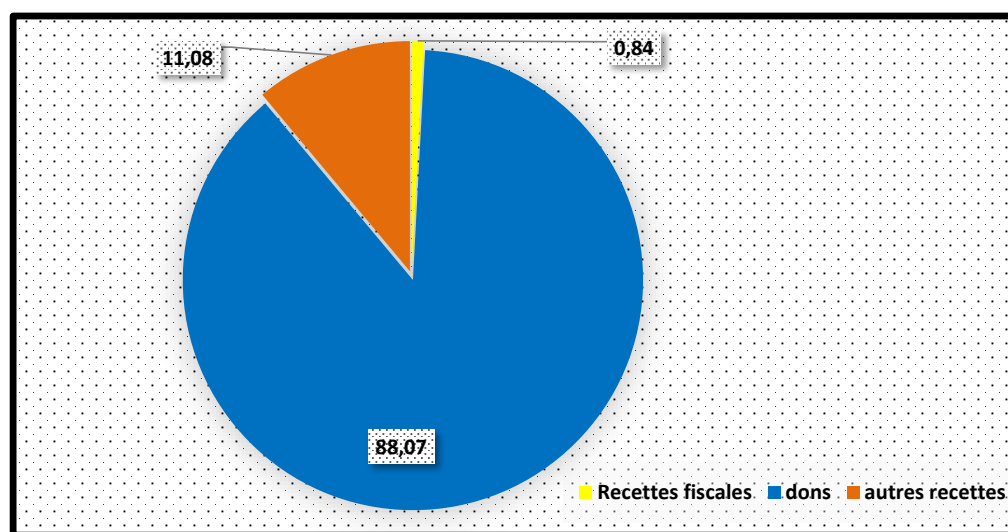
Cette faible proportion des recettes fiscales est liée entre autres à la faiblesse du tissu économique local, à la non maîtrise de l'assiette fiscale, à l'incivisme fiscal et à la non-appropriation des enjeux de la décentralisation par les populations.

Quant aux « autres recettes », elles représentent en moyenne 11,24% des recettes par an.

En 2021, en termes de composition, les recettes sont constituées de 88,07% de dons.

Le graphique suivant présente la structure des recettes par nature pour l'année 2021.

Graphique 19: Structure des recettes par nature (en %)



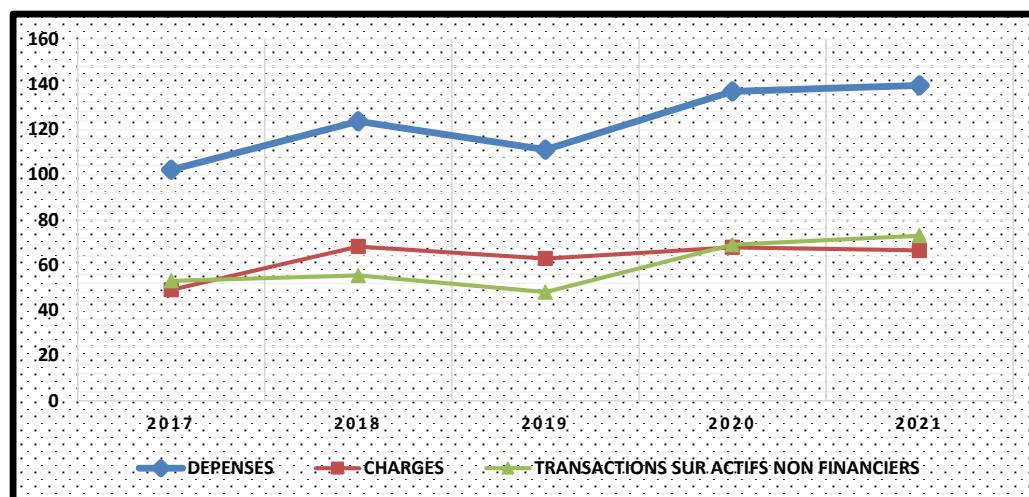
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

III.1.2- Dépenses

Les dépenses sont passées de 102,19 milliards FCFA en 2017 à 139,58 milliards FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement moyen de 8,11% par an.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des dépenses sur la période.

Graphique 20: Evolution des dépenses par nature des CT (en milliards FCFA)

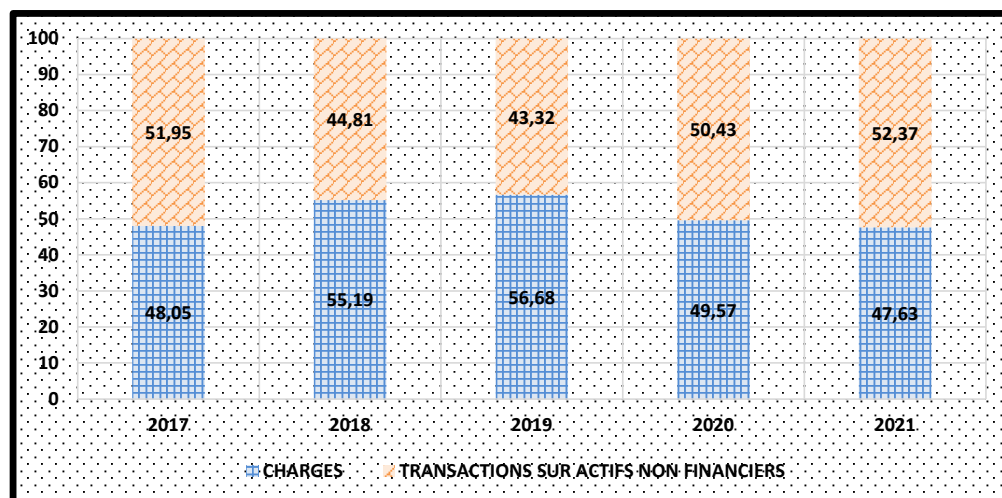


Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

Les dépenses sont globalement dominées sur l'ensemble de la période par les charges avec une proportion annuelle moyenne de 51,43%.

Le graphique ci-après présente la structure des dépenses des CT en pourcentage de 2017 à 2021.

Graphique 21 : Structure des dépenses des CT (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

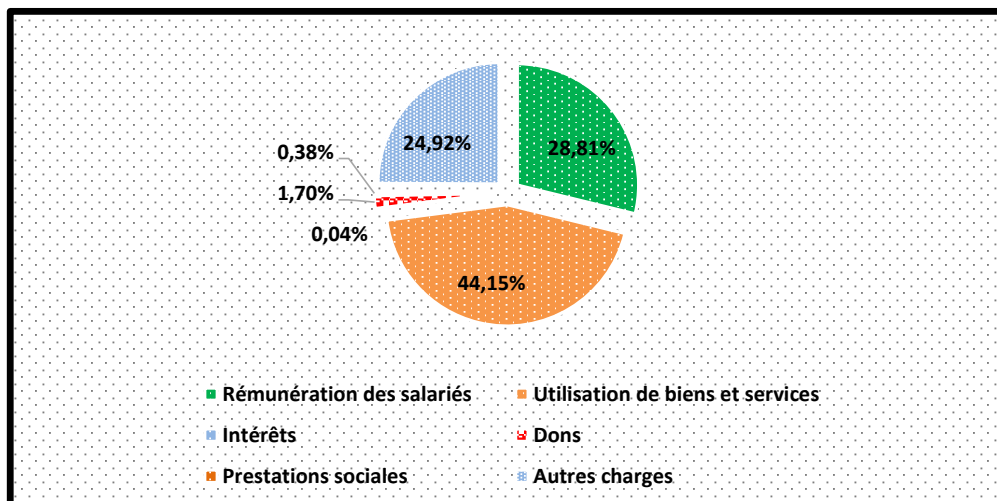
III.1.2.1- Charges

Les charges connaissent une évolution erratique avec un niveau minimal de 49,11 milliards FCFA en 2017 et un maximum de 68,25 milliards FCFA en 2018. En 2021, elles se sont affichées à 66,49 milliards FCFA.

En termes de structure, les charges sont dominées sur l'ensemble de la période par l'utilisation des biens et services, la rémunération des salariés et les autres charges qui représentent respectivement 44,62%, 27,40% et 25,63% en moyenne par an. En 2021, celles-ci sont essentiellement composées de l'utilisation des biens et services, la rémunération des salariés et les autres charges, avec respectivement des proportions de 44,15%, 28,81% et 24,92%.

Le graphique ci-dessous présente la composition des charges en 2021.

Graphique 22: Structure des charges des CT %



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

III.1.2.2- Transactions sur actifs non financiers

Les transactions sur actifs non financiers correspondent aux acquisitions nettes d'actifs non financiers (dépenses d'investissements).

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers (ANANF) sont passées de 53,08 milliards FCFA en 2017 à 73,09 milliards FCFA en 2021 avec une progression moyenne de 8,33% par an. En 2021, elles se sont accrues de 5,85% par rapport à 2020.

Sur l'ensemble de la période, les acquisitions nettes d'actifs non financiers sont dominées à 99,82% en moyenne par les acquisitions d'actifs fixes.

III.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Les transactions sur actifs financiers et passifs sont passées de 20,34 milliards FCFA en 2017 à 32,22 milliards FCFA en 2021. Elles se décomposent en acquisition nette d'actifs financiers et en accumulation nette de passifs.

Les acquisitions nettes d'actifs financiers sont restées positives sur toute la période, excepté 2018. Cela signifie que les acquisitions d'actifs financiers sont plus importantes que leurs cessions. Les instruments qui composent ces actifs financiers sont essentiellement les numéraire et dépôts ainsi que les autres comptes à recevoir.

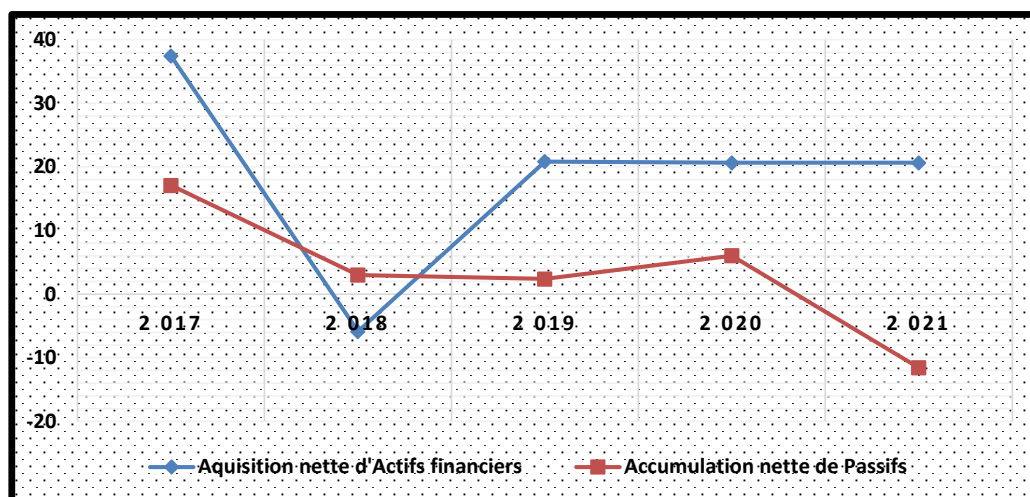
Le niveau de 2018 (-5,86 milliards FCFA) s'explique par une diminution de numéraire et dépôts (-8,42 milliards FCFA). En effet, les CT ont reçu une nouvelle dotation dans le domaine de l'enseignement de base (cantines scolaires) de la part de l'État en 2017 qui n'a pas été utilisée au cours de l'année. Ces ressources ont constitué des actifs financiers en termes de numéraire et dépôts qui ont été utilisés en 2018.

Les acquisitions nettes d'actifs financiers sont restées quasi-stables entre 2020 et 2021 au tour de 20,64 milliards FCFA.

L'accumulation nette de passifs (constitués uniquement de crédits et des autres comptes à payer) est restée positive sur toute la période sauf en 2021 traduisant une augmentation des passifs plus importante que leur diminution. Le niveau de 2021 (-11,58 milliards FCFA) est principalement expliqué par une diminution des autres comptes à payer.

Le graphique ci-dessous traduit l'évolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs sur la période.

Graphique 23: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

III.1.4- Soldes caractéristiques

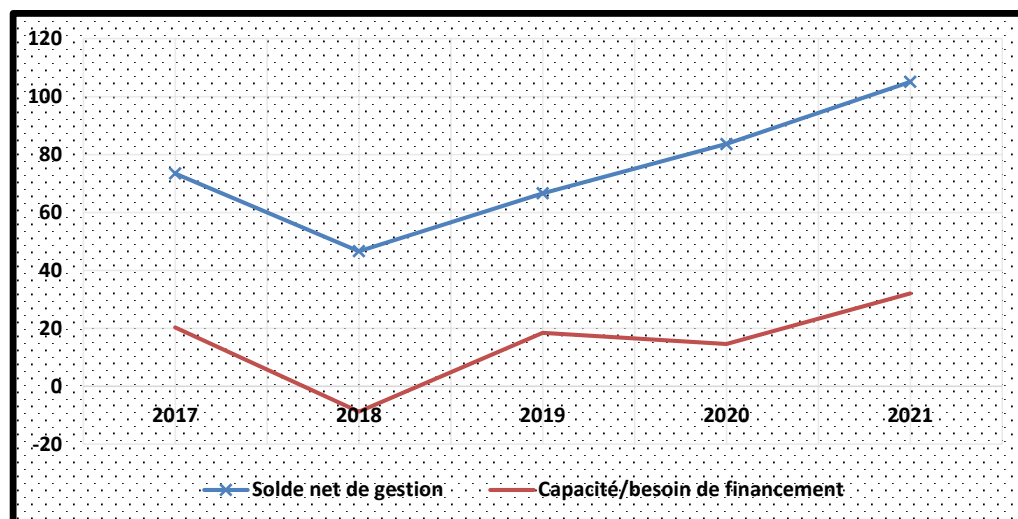
Le solde net de gestion est resté positif sur l'ensemble de la période passant de 73,45 milliards FCFA en 2017 à 105,11 milliards FCFA en 2021, soit un niveau moyen annuel de 75,09 milliards FCFA. Cette situation indique que globalement les recettes des collectivités suffisent à couvrir l'ensemble de leurs charges.

Les collectivités territoriales enregistrent un niveau moyen annuel de 15,34 milliards FCFA en termes de capacité de financement sur la période sauf en 2018 où elles ont enregistré un besoin de financement de 8,78 milliards FCFA.

Le besoin de financement de 2018 s'explique par le fait de l'arrivée d'une nouvelle ressource liée aux compétences transférées dans le domaine de l'enseignement de base (cantines scolaire) en 2017 tandis que cette dernière a été exécuté en 2018.

Le graphique suivant illustre l'évolution des soldes caractéristiques sur la période.

Graphique 24 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-CT (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

III.2- Analyse du Tableau des opérations financières par type de collectivités Territoriales

Cette rubrique analyse toutes les opérations financières exécutées par les CT regroupées en types de CT, à savoir les régions-CT, les communes urbaines et les communes rurales.

Les opérations analysées concernent les :

- Recettes ;
- Dépenses ;
- Transactions sur actifs financiers et passifs ;
- Soldes caractéristiques.

III.2.1- Recettes

Par type de CT, les recettes ont une tendance haussière sur l'ensemble de la période.

Concernant les recettes des communes rurales (CRU), elles sont passées de 69, 21 milliards FCFA en 2017 à 95,26 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 8,31% en moyenne par an. En 2021, les recettes des communes rurales ont augmenté de 17,38% par rapport à 2020.

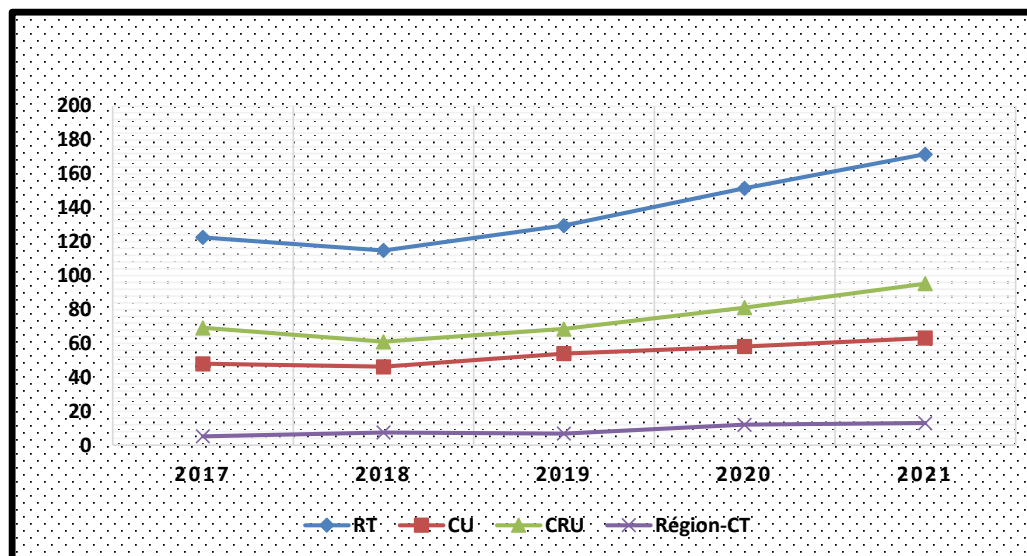
S'agissant des recettes des communes urbaines (CU), elles sont passées de 48, 08 milliards FCFA en 2017 à 63, 24 milliards FCFA en 2021, soit une progression moyenne annuelle de

7,09%. En 2021, les recettes des communes urbaines ont augmenté de 8,53% par rapport à 2020.

Quant aux recettes des régions, elles se sont accrues en moyenne de 25,59% par an passant de 5,26 milliards FCFA en 2017 à 13,10 milliards FCFA en 2021. Par rapport à 2020, elles ont enregistré une hausse de 8,14%.

Le graphique ci-dessus présente l'évolution des recettes par type de collectivités territoriales sur la période sous revue.

Graphique 25: Evolution des de recettes par type de CT (en milliards FCFA)



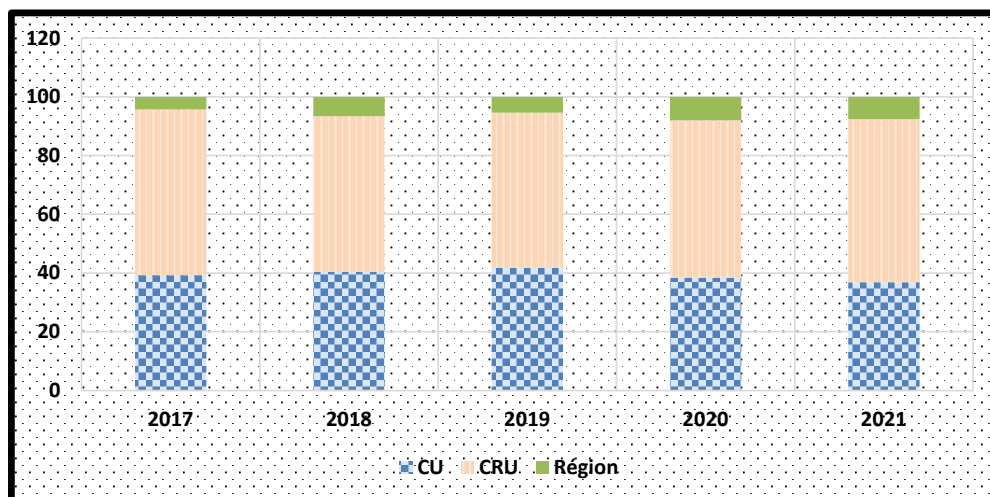
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

RT : Recettes totales

Les recettes des CT sont dominées par celles des communes rurales sur la période. Elles représentent en moyenne 54,32% des recettes annuelles. Cela s'explique par un effet de nombre. En effet, les communes rurales représentent plus de 80% de l'ensemble des collectivités territoriales. En 2021, la part des recettes des communes rurales se situe à 55,51% de l'ensemble des recettes des CT contre 36,85% pour les communes urbaines et 7,63% pour les régions.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des recettes par type de collectivités territoriales.

Graphique 26: Evolution des recettes par type de collectivités territoriales (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

III.2.2- Dépenses

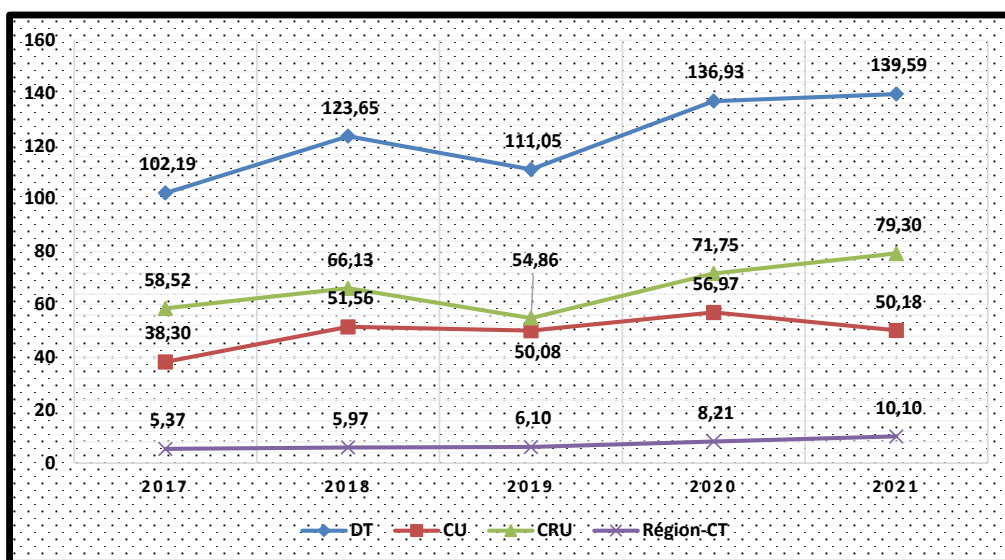
Par type de collectivités territoriales, les dépenses sont dominées par celles des communes rurales qui passent de 58,52 milliards FCFA en 2017 à 79,30 milliards FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 7,89 %.

Concernant les dépenses des communes urbaines, elles ont progressé en moyenne de 6,99% par an passant de 38,30 milliards FCFA en 2017 à 50,18 milliards FCFA en 2021.

Quant aux dépenses des régions, elles enregistrent une hausse moyenne annuelle de 17,12% passant de 5,37 milliards FCFA en 2017 à 10,10 milliards FCFA en 2021.

Le graphique suivant illustre l'évolution des dépenses par type de collectivités territoriales de 2017 à 2021.

Graphique 27: Evolution des dépenses par type de collectivités (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

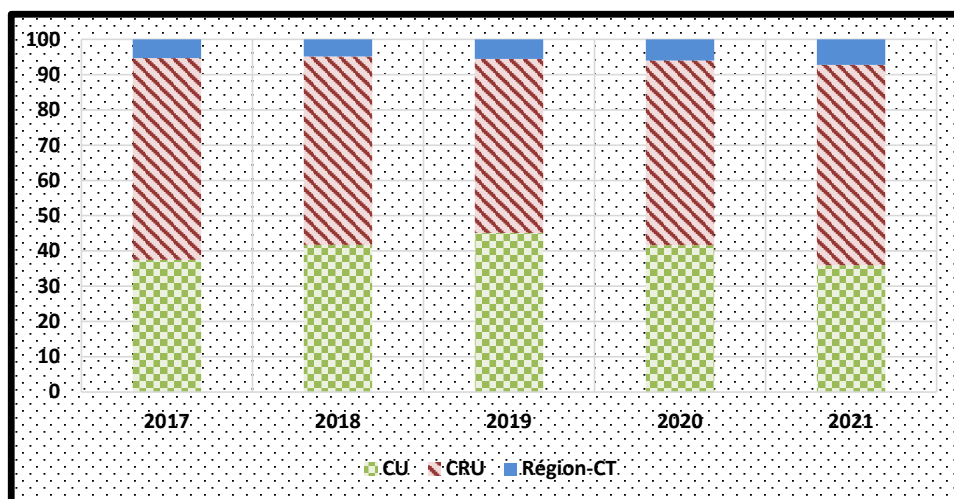
DT : Dépenses totales

Les dépenses des communes rurales représentent 53,87% en moyenne des dépenses des CT par an contre 40,37% pour les communes urbaines et 5,76% pour les régions.

En 2021, la proportion des dépenses des communes rurales dans les dépenses totales des CT est de 56,81% contre 35,95% pour les communes urbaines et 7,24% pour les régions.

Le graphique ci-après retrace la structure des dépenses par type de CT en pourcentage de 2017 à 2021.

Graphique 28: Evolution du poids des dépenses par type de collectivités (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

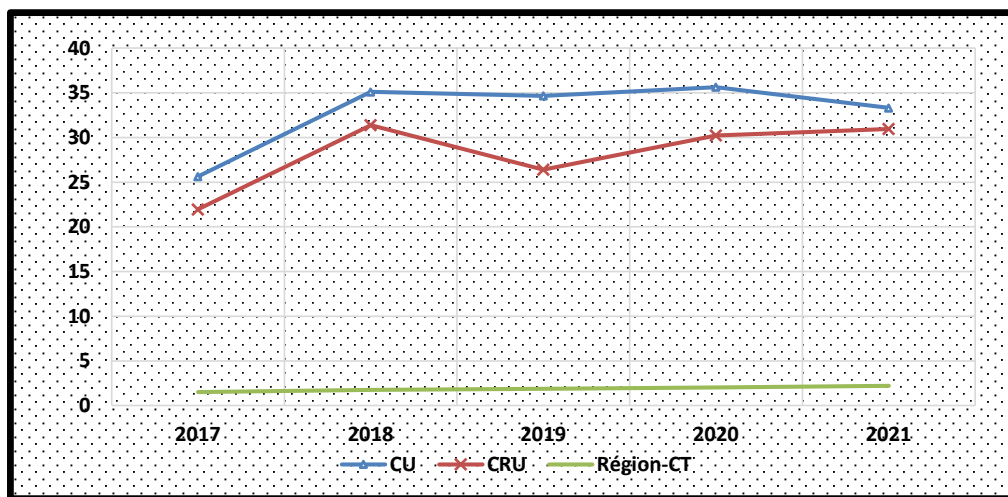
Par type de collectivités territoriales, malgré le nombre élevé des communes rurales, les charges sont dominées par celles des communes urbaines qui représentent plus de la moitié des charges globales des CT. Les charges des communes urbaines passent de 25,63 milliards FCFA en 2017 à 33,31 milliards FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 6,77%.

Concernant les charges des communes rurales, elles ont progressé en moyenne de 8,97% par an passant de 21,96 milliards FCFA en 2017 à 30,96 milliards FCFA en 2021.

Quant aux charges des régions, elles ont connu une hausse moyenne annuelle de 9,91% passant de 1,52 milliards FCFA en 2017 à 2,22 milliards FCFA en 2021.

Le graphique ci-après affiche l'évolution des charges par type de collectivités territoriales sur la période.

Graphique 29: Evolution des charges par type de Collectivités territoriales (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

III.2.2.1- Les Transactions sur actifs non financiers

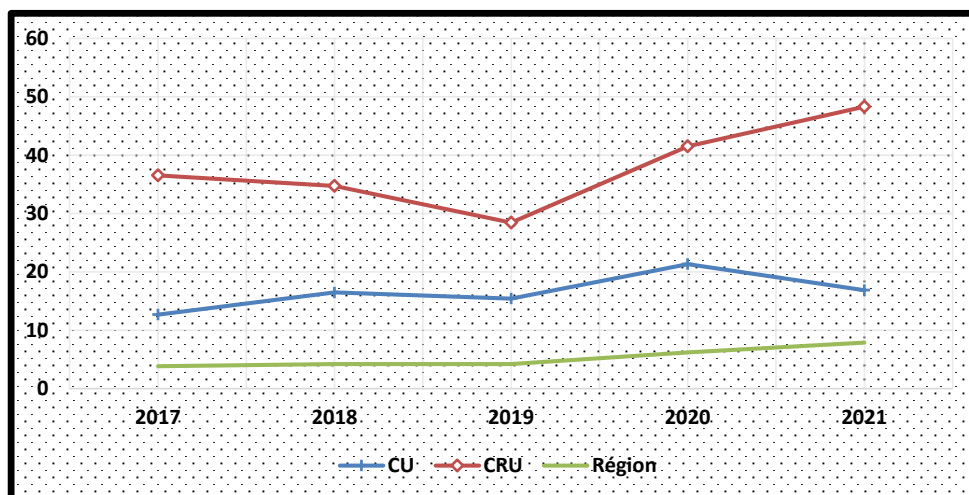
Par type de collectivités territoriales, les transactions sur actifs non financiers sont dominées par celles des communes rurales qui représentent 66,13%. Elles sont passées de 36,56 milliards FCFA en 2017 à 48,33 milliards FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 7,23 %.

Concernant les transactions sur actifs non financiers des communes urbaines, elles ont progressé en moyenne à 7,42% par an passant de 12,67 milliards FCFA en 2017 à 16,87 milliards FCFA en 2021.

Quant à celles liées aux régions, d'un niveau de 3,85 milliards FCFA en 2017, elles enregistrent une hausse moyenne annuelle de 19,63% pour atteindre 7,88 milliards FCFA en 2021.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des transactions sur actifs non financiers par type de collectivités territoriales sur la période.

Graphique 30: Evolution des transactions sur actifs non financiers par type de collectivités territoriales (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOF/TOF-CT, octobre 2022

III.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

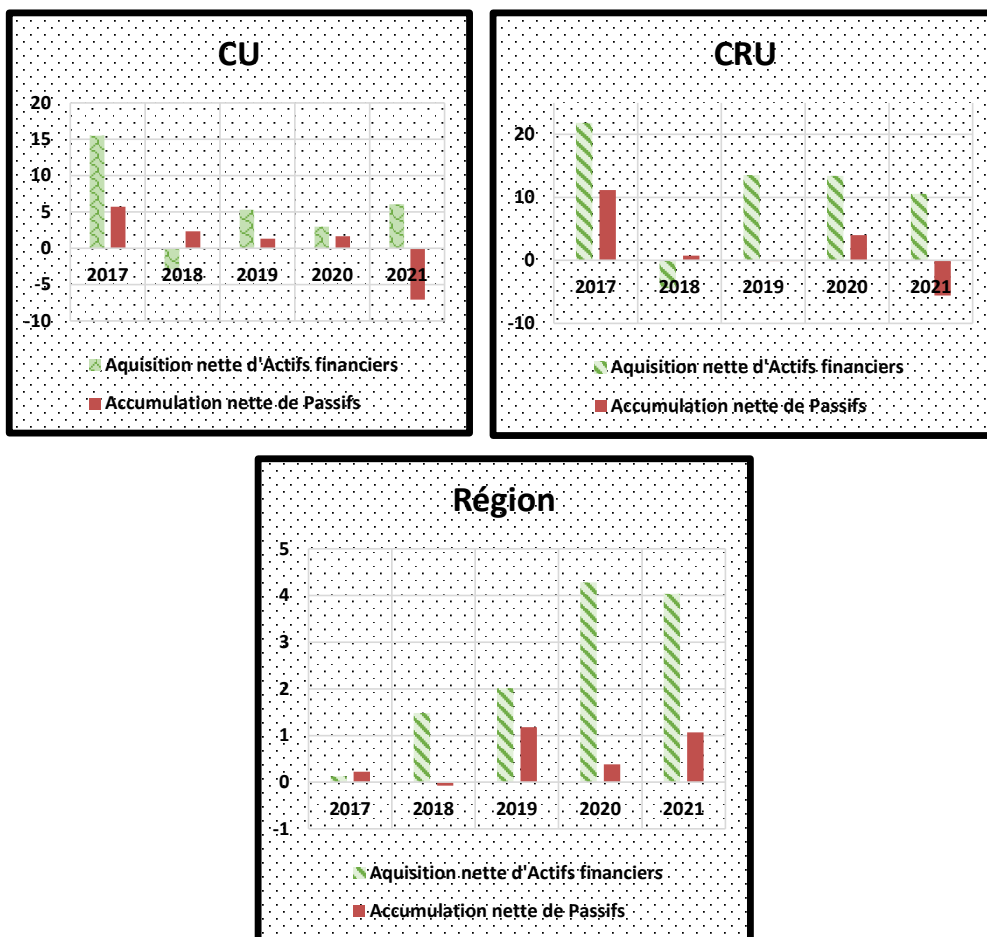
Les communes urbaines enregistrent, en moyenne par an, une acquisition nette d'actifs financiers de 5,37 milliards FCFA contre 10,98 milliards FCFA pour les communes rurales et 2,39 milliards FCFA pour les régions. Cependant en 2018, les communes urbaines et les communes rurales ont enregistré respectivement des cessions nettes d'actifs financiers respectives de 2,91 milliards FCFA et 4,43 milliards FCFA.

En 2021, les communes urbaines affichent un montant d'acquisitions nettes d'actifs financiers de 6,05 milliards FCFA contre 10,54 milliards FCFA pour les communes rurales et 4,037 milliards FCFA pour les régions.

Sur la période sous revue, les communes urbaines affichent un niveau moyen annuel d'accumulation nette de passifs de 0,80 milliard FCFA contre 2,04 milliards FCFA pour les communes rurales et 0,56 milliard FCFA pour les régions. Toutefois, en 2018 les régions affichent une diminution de passifs de 0,07 milliard FCFA. Les communes rurales présentent une diminution de passifs de 0,12 milliard FCFA en 2019.

En 2021, les communes urbaines et les communes rurales connaissent respectivement une baisse de 7,06 milliards FCFA et de 5,59 milliards FCFA de leurs passifs.

Graphique 31: Transactions sur actifs financiers et passifs par type de collectivité (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, octobre 2022

III.2.4- Soldes caractéristiques

Les communes rurales enregistrent un solde net de gestion de 46,86 milliards FCFA en moyenne par an contre 21,12 milliards FCFA pour les communes urbaines et 7,10 milliards FCFA pour les régions.

En 2021, les communes rurales, les communes urbaines et les régions affichent respectivement des niveaux de solde net de gestion de 64,30 milliards FCFA, de 29,93 milliards FCFA et de 10,88 milliards FCFA.

Sur la période 2017-2021, les communes urbaines affichent une capacité de financement moyenne de 4,57 milliards FCFA contre 8,94 milliards FCFA pour les communes rurales et 1,84 milliard FCFA pour les régions.

Toutefois, les communes urbaines et les communes rurales affichent respectivement un besoin de financement de 5,25 milliards FCFA et 5,08 milliards FCFA en 2018.

Pour les régions, ce besoin de financement est constaté en 2017 avec un montant de 0,10 milliard FCFA.

Chapitre

4

**ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS
FINANCIERES DES ORGANISMES DE
PROTECTION SOCIALE
(OPS)**

La protection sociale est l'intervention systématique destinée à aider les ménages et les personnes à faire face à un ensemble déterminé de risques sociaux. Les risques sociaux désignent des événements ou circonstances qui peuvent affecter défavorablement le bien être des ménages en occasionnant des dépenses supplémentaires.

Les opérations financières des organismes de protection sociale analysées couvrent celles de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO). Si la CARFO assure uniquement la protection sociale des Fonctionnaires, la CNSS quant à elle, a une couverture plus large.

La CARFO étant un fonds de pension employeur et conformément aux conclusions de l'étude réalisée en juin 2022 sur la sectorisation des unités du secteur public au Burkina Faso classant celle-ci dans les sociétés financières publiques⁴, les opérations de la CARFO n'ont pas été agrégées avec celles de la CNSS. De ce fait, les retraitements effectués sur les cotisations sociales et sur les paiements de pensions de la CARFO dans le RAGOFE 2016-2020 n'ont plus été effectués. Les opérations financières de ces deux entités seront analysées séparément dans le présent rapport.

La présente analyse des opérations financières des OPS portera premièrement sur celles de la CNSS puis sur celles de la CARFO.

IV.1- Analyse des agrégats du TOF-CNSS

L'analyse s'articule autour de quatre (04) points :

- Recettes ;
- Dépenses ;
- Transactions sur actifs financiers et passifs ;

⁴ La CARFO est analysée ici en tant qu'unité de la protection sociale et non en tant que société.

➤ Soldes.

IV.1.1- Recettes

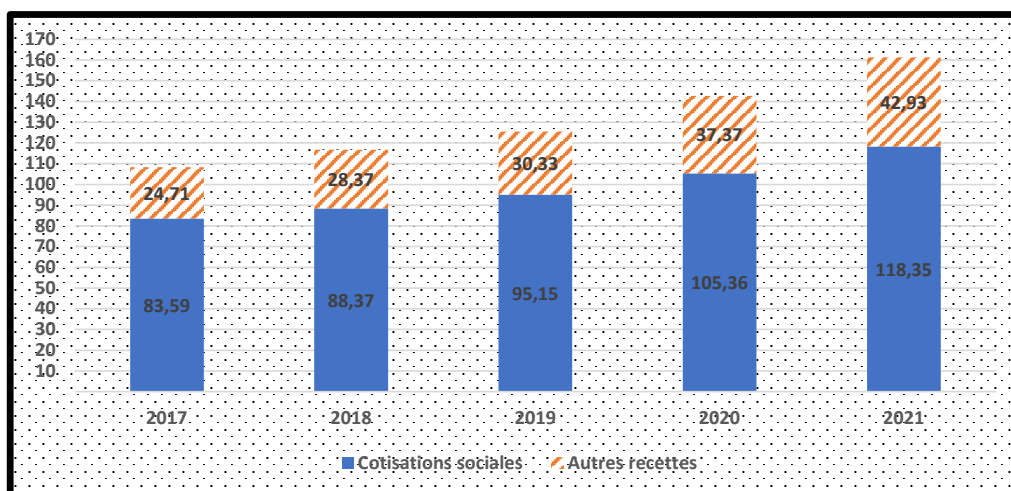
Les recettes mobilisées par la CNSS sont constituées uniquement des « cotisations sociales » et des « autres recettes ». Sur la période 2017-2021, elles sont passées de 108,30 milliards FCFA à 161,28 milliards FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 10,47%. Cette évolution est portée par les cotisations sociales.

Les cotisations sociales, constituées seulement de cotisations de sécurité sociale, ont évolué de 83,59 milliards FCFA en 2017 à 118,35 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation annuelle moyenne de 9,08%.

Les autres recettes, quant à elles, ont progressé en moyenne annuelle de 14,81% pour atteindre 42,93 milliards FCFA en 2021. Cette progression est essentiellement due aux revenus de la propriété, notamment aux « intérêts » qui se sont accrus de 16,80% en moyenne annuelle pour se situer à 38,66 milliards FCFA en 2021.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des recettes de la CNSS.

Graphique 32: Evolution des recettes (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, octobre 2022

En 2021, la CNSS enregistre un niveau de 161,28 milliards FCFA de recettes contre 142,73 milliards FCFA en 2020, soit une augmentation de 18,55 milliards FCFA (+13,00%). Les

cotisations sociales et les autres recettes, qui composent les recettes en 2021, ont respectivement progressé de 12,33% et de 14,88%.

L'augmentation des cotisations sociales est induite par celle du nombre de cotisants, en lien avec les nouvelles affiliations (création de nouvelles entreprises et opérations carte d'affiliation), la promotion de l'assurance volontaire ainsi que les avancements et reclassements des personnels.

Quant à l'accroissement des autres recettes, il est attribuable essentiellement à la hausse des revenus de la propriété (+5,37 milliards FCFA), en lien avec celles des intérêts (+5,15 milliards FCFA) et des « Amendes, pénalités et confiscation » (+0,13 milliard FCFA). La hausse des intérêts est due aux revenus des dépôts à termes (DAT) ainsi qu'aux intérêts reçus des souscriptions des titres publics.

IV.1.2- Dépenses

Sur la période sous revue, les dépenses de la CNSS ont progressé de 6,48% en moyenne annuelle pour se situer à 64,30 milliards FCFA en 2021. Elles sont constituées en moyenne de 99,47% de charges et de 0,53% de transactions sur actifs non financiers.

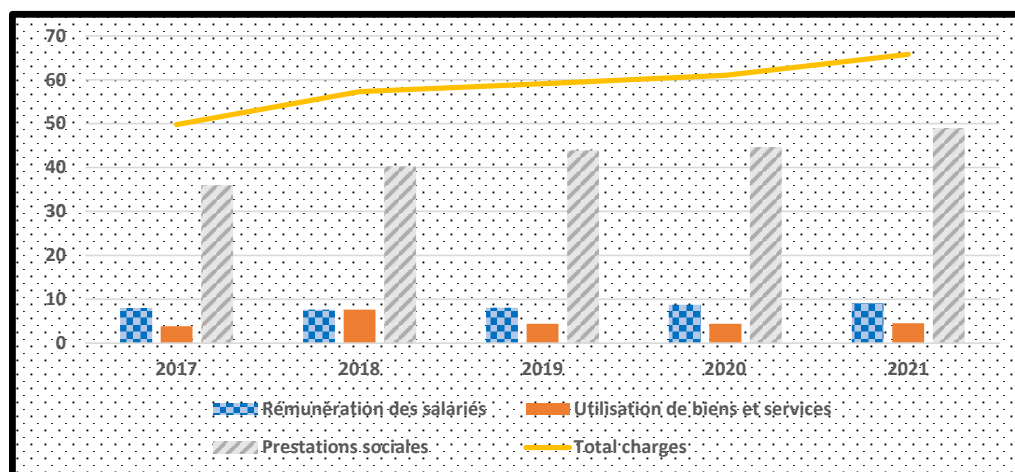
IV.1.2.1- Charges

Sur la période, les charges de la CNSS sont passées de 49,79 milliards FCFA en 2017 à 65,76 milliards FCFA en 2021, soit une progression annuelle moyenne de 7,20%. Les charges les plus représentatives sont les prestations sociales (73,01%), la rémunération des salariés (14,18%) et l'utilisation de biens et services (8,46%).

Les prestations sociales ont enregistré un taux de progression moyen de 8,06% par an pour s'établir à 49,04 milliards FCFA. La « Rémunération des salariés » et l'« Utilisation de biens et services » se sont accrues respectivement de 3,21% et de 4,46% en moyenne par an pour s'établir à 9,10 milliards FCFA et à 4,55 milliards FCFA en 2021.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des charges de la CNSS.

Graphique 33: Evolution des charges les plus représentatives (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, octobre 2022

Par rapport au niveau de 61,02 milliards FCFA en 2020, les charges se sont accrues de 7,77% (+4,74 milliards FCFA) en 2021. Cette hausse s'explique principalement par celles des prestations sociales (+4,36 milliards FCFA), de la rémunération des salariés (+0,34 milliard FCFA) et de la consommation de capital fixe (+0,18 milliard FCFA).

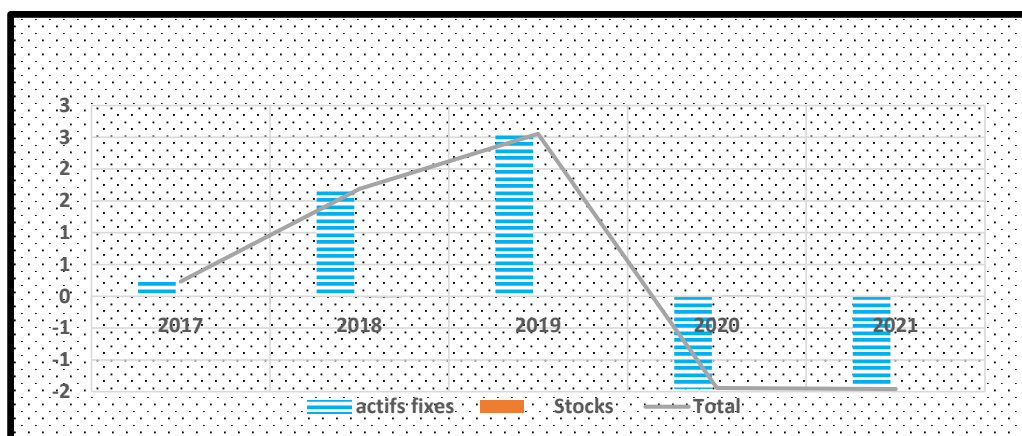
La hausse des prestations sociales est induite par les prestations de sécurité sociale en espèces suite à l'augmentation du nombre de prestataires (allocataires, rentiers et retraités) avec des prestations de plus en plus élevées. S'agissant de la rémunération des salariés, leur hausse s'explique par les avancements statutaires.

IV.1.2.2- Transactions sur les actifs non financiers

Les transactions sur les actifs non financiers se sont soldées à -1,46 milliard FCFA en 2021 contre 0,23 milliard FCFA en 2017 avec un pic de 2,55 milliards FCFA constaté en 2019. Les soldes de ces transactions, ressortis négatifs en 2020 (-1,44 milliard FCFA) et en 2021 (-1,46 milliard FCFA), sont justifiés par les cessions et la consommation de capital fixe (CCF) plus importantes que les nouvelles acquisitions. Le reste de la période a été marquée par des acquisitions plus importantes que les sorties (0,23 milliard de FCFA en 2017, 1,69 milliard d FCFA en 2018 et 2,55 milliards FCFA en 2019).

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs non financiers.

Graphique 34: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, octobre 2022

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers se sont soldées à -1,46 milliard FCFA en 2021 contre -1,44 milliard FCFA en 2020, soit une baisse de 1,04%. Cette situation est liée aux cessions des villas inachevées construites dans le cadre des festivités du 11 décembre 2012 à Koudougou.

La baisse des acquisitions nettes d'actifs non financiers est expliquée principalement par la diminution des stocks (-0,03 milliard FCFA) et l'augmentation des actifs non produits (+0,01 milliard FCFA).

IV.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

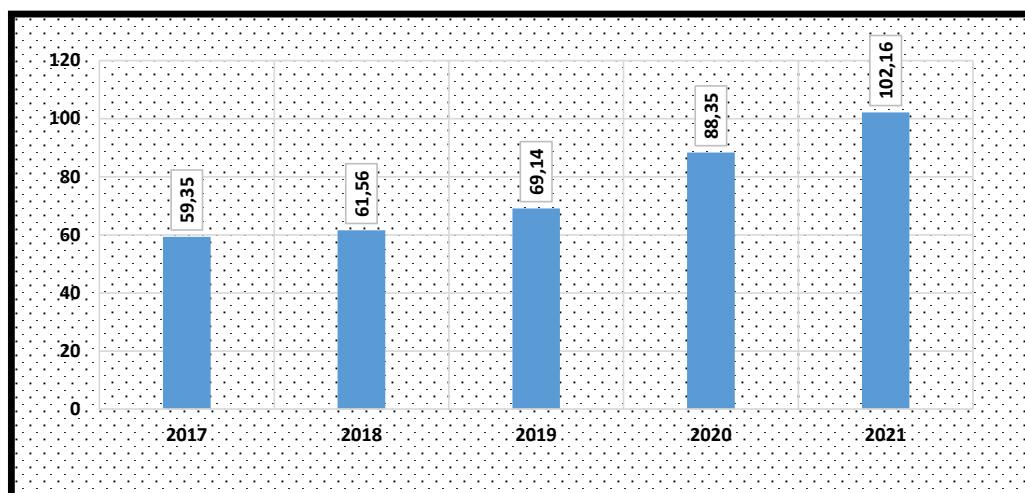
Les transactions sur actifs financiers et passifs sont passées de 58,06 milliards FCFA en 2017 à 96,84 milliards FCFA en 2021. Elles seront analysées à travers les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accumulations nettes de passifs.

IV.1.3.1- Acquisitions nettes d'actifs financiers

Sur la période sous revue, les acquisitions nettes d'actifs financiers sont passées de 59,35 milliards FCFA à 102,16 milliards FCFA, soit un accroissement annuel moyen de 14,54%. Cette hausse a été portée par les acquisitions nettes sur actifs financiers dans le secteur intérieur de 15,00%, celles dans le secteur extérieur ayant baissé de 10,56%.

Le graphique suivant décrit la situation des transactions sur actifs financiers de la CNSS.

Graphique 35: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, octobre 2022

Par rapport à 2020, les acquisitions nettes d'actifs financiers ont augmenté de 13,82 milliards FCFA en 2021 (+15,64%). Cet accroissement a été impulsé par celui des titres de créance (+9,33 milliards FCFA) et celui des numéraires et dépôts (+8,86 milliards FCFA), les autres comptes à recevoir intérieurs et extérieurs ayant baissé respectivement de 4,47 milliards FCFA et de 0,25 milliards FCFA.

Le volume des titres de créances, constitués essentiellement des bons et obligations du Trésor, s'est situé en 2021 à 17,16 milliards FCFA, en augmentation de 9,33 milliards FCFA par rapport à leur niveau à un an plutôt.

S'agissant des numéraire et dépôts, constitués principalement des Dépôts A Terme (DAT), des comptes de dépôts au Trésor Public et dans les banques commerciales, ils ont augmenté de 8,86 milliards FCFA par rapport à 2020 pour se situer à 78,27 milliards FCFA en 2021.

Quant aux autres comptes à recevoir, constitués des crédits commerciaux et avances ainsi que de divers autres comptes à recevoir, ils ont baissé de 4,47 milliards FCFA en 2021. Ainsi, les crédits commerciaux et avances, composés des transactions effectuées entre OPS, ont connu une baisse de 0,67 milliard FCFA en 2021. Ils se sont soldés à -2,38 milliards FCFA en 2021 contre -1,72 milliard FCFA en 2020.

Au niveau des actifs financiers extérieurs, les autres comptes à recevoir ont également connu une baisse de 0,25 milliard FCFA (-21,20%), en lien avec les opérations particulières effectuées entre la CNSS et les autres organismes de prévoyance sociale extérieurs.

IV.1.3.2- Transactions sur passifs

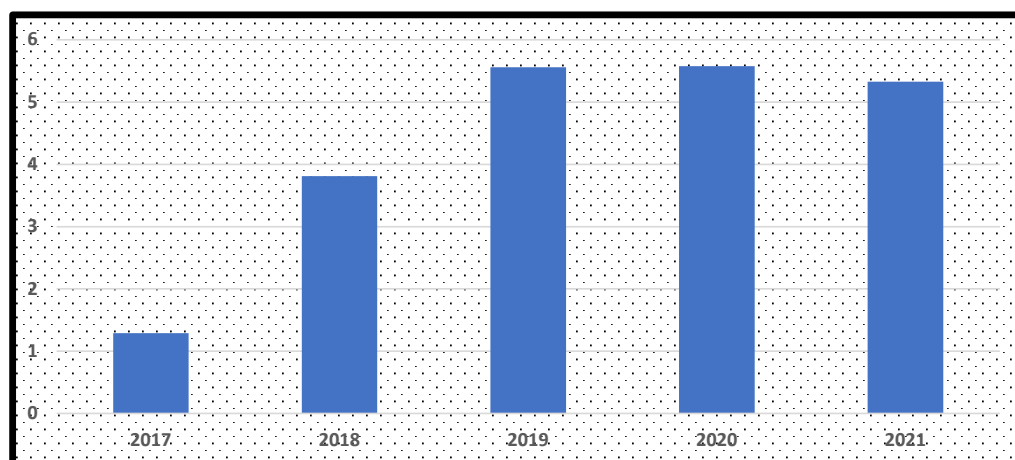
Les transactions sur passifs se sont soldées par une augmentation des passifs de 42,53% en moyenne par an, passant de 1,29 milliards FCFA en 2017 à 5,33 milliards FCFA en 2021. Cette évolution s'explique essentiellement par une croissance de l'accumulation nette de passifs dans le secteur intérieur de 41,18%.

L'évolution des passifs dans le secteur intérieur est induite par celle des autres comptes à payer qui sont passés de 1,23 milliard FCFA à 4,87 milliards FCFA en 2021.

En termes de proportion, les transactions sur passifs ont été dominées par l'accumulation nette de passifs dans le secteur intérieur avec une part de 81,23% en moyenne par an.

Le Graphique suivant décrit l'évolution des transactions sur passifs de la CNSS.

Graphique 36: Evolution des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, octobre 2022

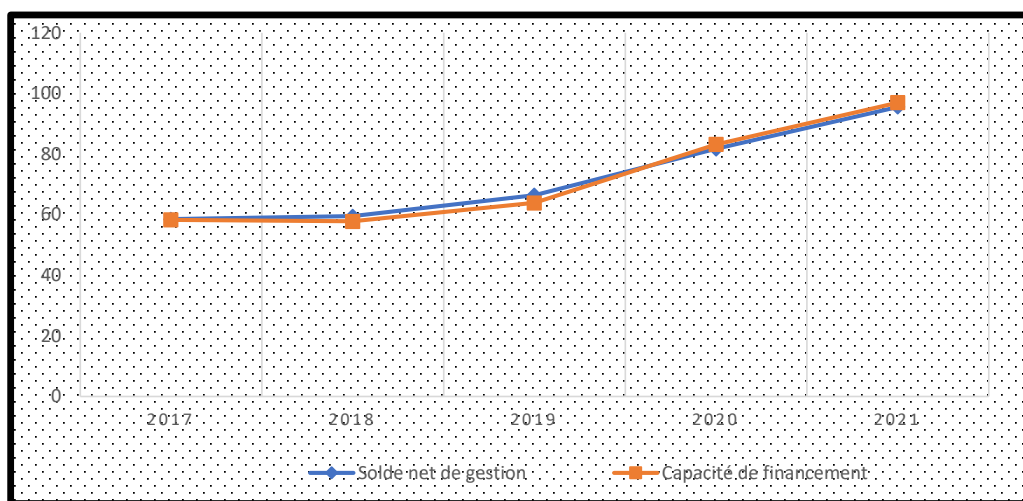
En 2021, les transactions sur passifs ont baissé de 0,25 milliard FCFA par rapport à 2020 (-4,50%). Cette baisse s'explique par celles des passifs extérieurs (-0,92 milliards FCFA), malgré la hausse des passifs intérieurs de 0,67 milliards FCFA. Ces passifs sont exclusivement les autres comptes à payer constitués essentiellement des dettes envers les fournisseurs.

IV.1.4- Soldes caractéristiques

Au cours de la période sous revue, les soldes caractéristiques de la CNSS que sont le solde net de gestion et la capacité de financement ont connu respectivement une amélioration continue de 13,04% et 13,58% en moyenne annuelle. Ils sont passés respectivement de 58,51 milliards FCFA et 58,27 milliards FCFA en 2017 à 95,51 milliards FCFA et 96,97 milliards FCFA en 2021.

Les graphiques suivants montrent la situation des soldes caractéristiques de la CNSS.

Graphique 37 : Capacité de financement et solde net de gestion (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, octobre 2022

Le solde net de gestion et la capacité de financement de la CNSS se sont améliorés en 2021 respectivement de 13,81 milliards FCFA (+16,90%) et de 13,82 milliards FCFA (+16,62%) par rapport à 2020. L'excédent de financement a été principalement utilisé pour faire des dépôts (dépôts à terme et dépôts à vue dans les banques, dépôts au Trésor Public) et acquérir des bons et obligations émis sur le marché des titres.

IV.2- Analyse des agrégats du TOF-CARFO

L'analyse s'articulera suivant ces quatre (04) grands points :

- Recettes ;
- Dépenses ;
- Transactions sur actifs financiers et passifs ;
- Soldes.

IV.2.1- Recettes

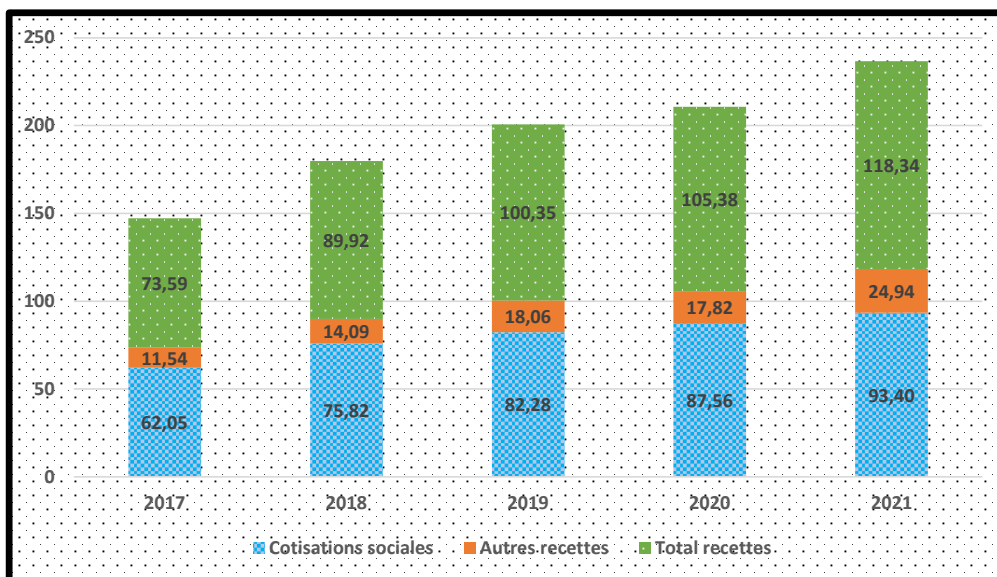
Les recettes de la CARFO sont constituées exclusivement des « cotisations sociales » et des « autres recettes ». Ainsi, sur la période 2017-2021, les recettes sont passées de 73,59 milliards FCFA à 118,34 milliards FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 12,61%. Cette évolution est portée par les rubriques « cotisations sociales » et « autres recettes ».

Les cotisations sociales qui représentent 82,27% des recettes, ont connu une augmentation en moyenne annuelle de 10,77% pour passer de 62,05 milliards FCFA en 2017 à 93,40 milliards FCFA en 2021.

S'agissant des autres recettes, elles ont progressé en moyenne annuelle de 21,25%, passant de 11,54 milliards FCFA en 2017 à 24,94 milliards FCFA en 2021. Elles représentent en moyenne 17,73% des recettes et sont portées essentiellement par les revenus de la propriété (dominés par la rubrique « intérêts ») qui ont progressé de 21,56% en moyenne annuelle pour se situer à 24,91 milliards FCFA en 2021.

Le graphique ci-dessous retrace la situation des recettes de la CARFO sur la période 2017-2021.

Graphique 38: Evolution des recettes de la CARFO (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, octobre 2022

En 2021, les recettes de la CARFO ont augmenté de 12,97 milliards FCFA par rapport à 2020, soit un taux de progression de 12,30%. Ses principales composantes que sont les autres recettes et les cotisations sociales ont respectivement progressé de 39,94% et 6,68%.

L'augmentation des autres recettes est liée principalement à celle des revenus de la propriété qui ont connu une progression de 7,21 milliards FCFA (+40,75%), en lien principalement avec l'augmentation des intérêts reçus des autres unités d'administrations publiques issus des souscriptions aux titres publics.

Quant aux cotisations sociales, elles se sont établies à 93,40 milliards FCFA en 2021 avec une hausse de 5,85 milliards FCFA. Cette augmentation, principalement expliquée par la hausse des cotisations de sécurité sociale à la charge des employeurs (+3,38 milliards FCFA) et à la charge des salariés (+1,69 milliard FCFA), serait induite par celle du nombre de cotisants, les avancements et reclassements des personnels.

IV.2.2- Dépenses

Les dépenses de la CARFO ont progressé de 15,55% en moyenne annuelle pour se situer à 67,54 milliards FCFA en 2021.

IV.2.2.1- Charges

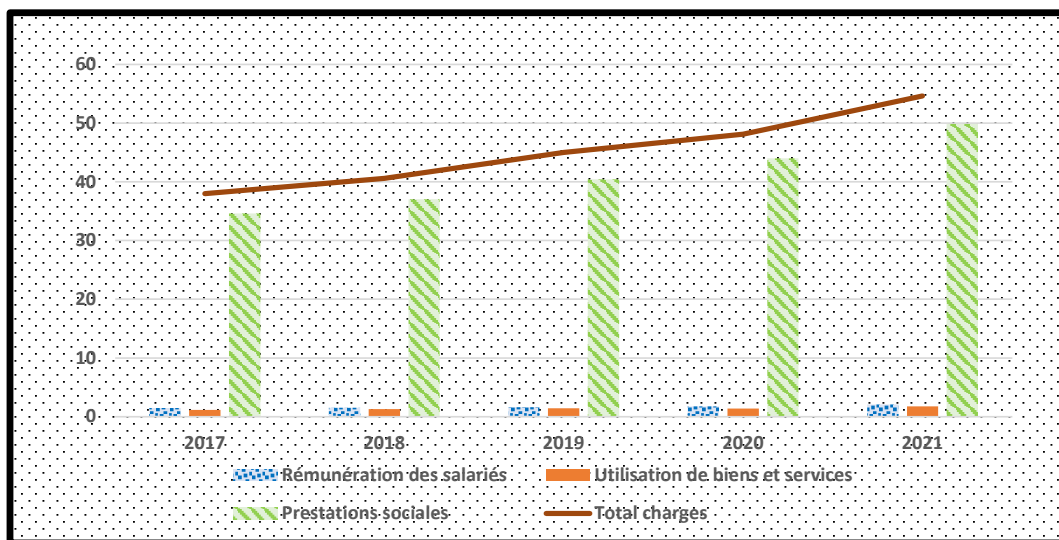
Les charges, d'un montant de 37,96 milliards FCFA en 2017, ont progressé en moyenne annuelle de 9,52% pour se situer à 54,62 milliards FCFA en 2021. Elles sont dominées par les prestations sociales, la rémunération des salariés et l'utilisation de biens et services.

Les prestations sociales, représentant 91,02% des charges en moyenne sur la période, ont connu une hausse de 9,56% en moyenne annuelle de 2017 pour s'afficher à 49,86 milliards FCFA en 2021. Elles sont essentiellement dominées par les prestations sociales d'employeurs en espèces (99,93% des prestations sociales). Ces dernières ont connu une hausse moyenne annuelle de 9,54%.

La rémunération des salariés qui représentent 3,77% des charges en moyenne sur la période et l'utilisation de biens et services (3,11% des charges en moyenne), se sont accrues respectivement de 8,74% et de 11,38% en moyenne par an pour s'établir respectivement à 2,10 milliards FCFA et 1,76 milliard FCFA en 2021.

Le graphique ci-dessous retrace la situation des recettes de la CARFO sur la période.

Graphique 39: Evolution des charges de la CARFO (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, octobre 2022

Par rapport à 2020, les charges ont augmenté de 13,52% (+6,51 milliards FCFA) en 2021. Cette hausse est imputable principalement à l'augmentation des prestations sociales de 13,27%

(+5,84 milliards FCFA), induite par l'augmentation des prestations sociales d'employeurs en espèces (+13,22% milliards FCFA), suite à la revalorisation des pensions de 2,5% pour les cadres P, A et B et de 5% pour les autres catégories.

S'agissant de l'utilisation des biens et services, de la rémunération des salariés et de la consommation de capital fixe, elles ont augmenté respectivement de 28,13%, de 20,36% et de 2,77%.

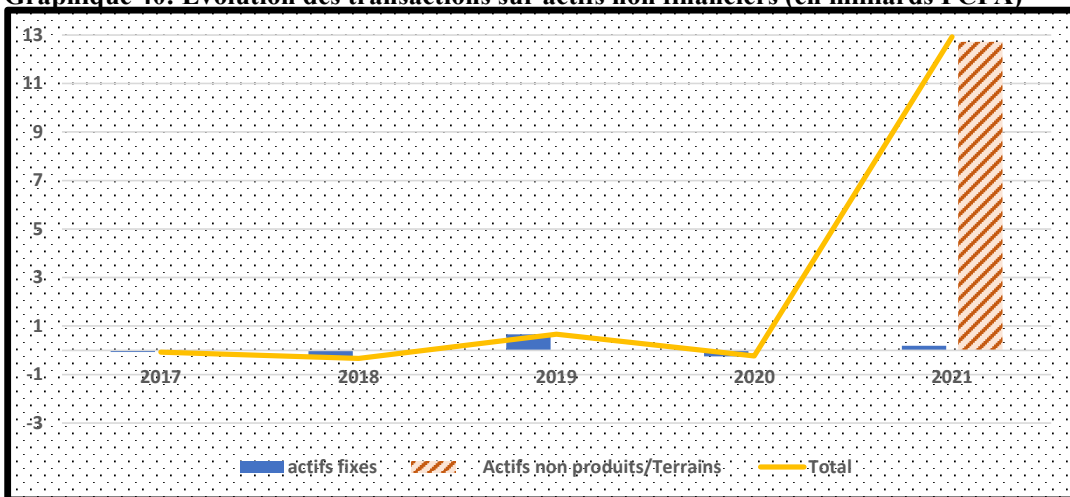
Quant aux autres charges, elles ont baissé de 24,79%. Cela est lié aux appuis financiers ponctuels de la CARFO aux retraités, aux structures de santé et à la recherche en 2020 dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

IV.2.2.2- Transactions sur les actifs non financiers

Les transactions sur actifs non financiers ont connu une évolution erratique sur la période sous revue. En effet, excepté 2019 et 2021 où les acquisitions excèdent les cessions et l'amortissement, les transactions sur actifs non financiers se sont affichées négatives avec - 0,09 milliard FCFA en 2017, -0,33 milliard FCFA en 2018 et -0,24 milliard FCFA en 2020.

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs non financiers sur la période.

Graphique 40: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, octobre 2022

Les transactions sur les actifs non financiers ont été réalisées à hauteur de 12,92 milliards FCFA en 2021 contre -0,24 milliard FCFA en 2020, soit une hausse de 13,16 milliards FCFA. Cette hausse est principalement expliquée par l'augmentation des actifs non produits (+12,72 milliards FCFA), notamment les terrains.

IV.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

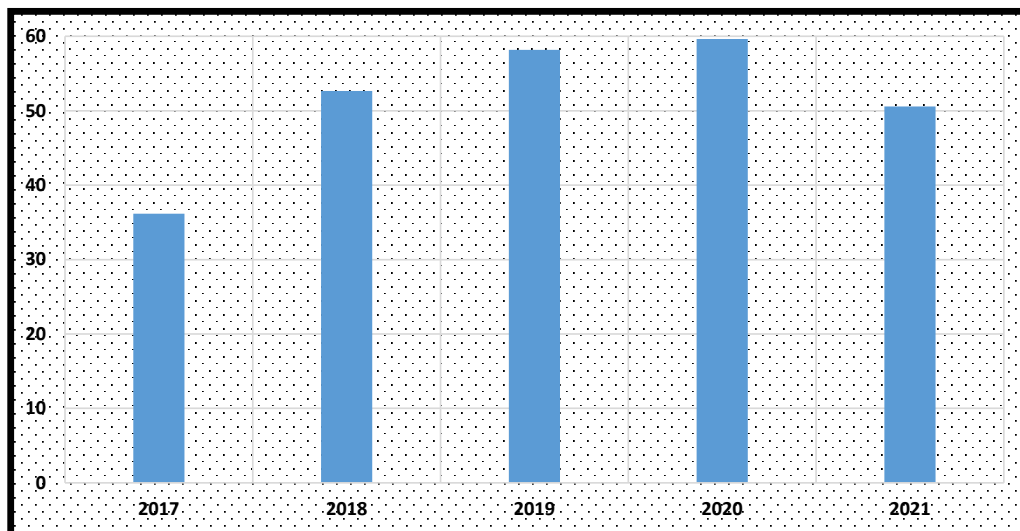
Composées d'acquisitions nettes sur actifs financiers et d'accumulations nettes sur passifs, les transactions sur actifs financiers et passifs sont passées de 35,70 milliards FCFA en 2017 à 50,80 milliards FCFA en 2021.

IV.2.3.1- Transactions sur actifs financiers

Les transactions sur actifs financiers sont passées de 36,16 milliards FCFA en 2017 à 50,56 milliards FCFA en 2021, soit une progression annuelle moyenne de 8,74%. Leurs évolutions sont marquées par celles des numéraire et dépôts ainsi que les titres de créances. Les numéraire et dépôts ont progressé de 6,30% en moyenne entre 2017 et 2021. Les titres de créances, quant à elles, ont régressé de 5,54% sur la période.

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs financiers de la CARFO sur la période 2017-2021.

Graphique 41: Evolution des transactions sur actifs financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, octobre 2022

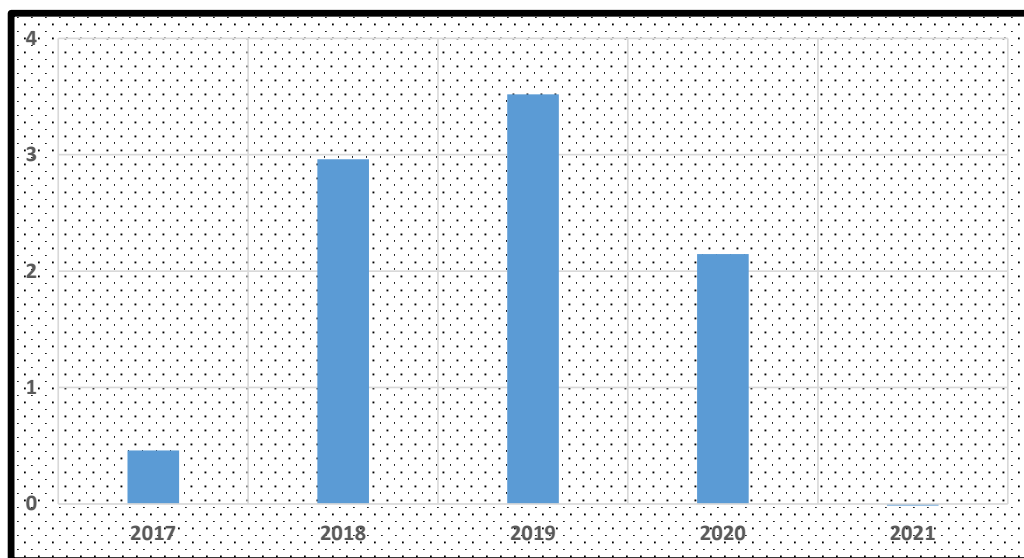
Pour l'année 2021, les transactions sur actifs financiers de la CARFO ont régressé de 15,24% (-9,09 milliards FCFA), résultant, d'une part, de la hausse des numéraire et dépôts (+2,62 milliards FCFA) ainsi que des actions et parts de fonds d'investissement (+1,20 milliard FCFA) et, d'autre part, de la baisse des titres de créances (-10,78 milliards FCFA), des crédits (-1,33 milliard FCFA) et des autres comptes à recevoir (-0,81 milliard FCFA).

IV.2.3.2- Transactions sur passifs

Les transactions sur passifs ont connu une évolution en deux temps. En effet, elles ont progressé de 3,06 milliards FCFA entre 2017 et 2019 avant de baisser de 3,76 milliards FCFA entre 2019 et 2021. Cette évolution est portée par celle des autres comptes à payer intérieurs.

Le graphique suivant décrit la situation des transactions sur passifs de la CARFO sur la période 2017-2021.

Graphique 42: Evolution des transactions sur passifs de la CARFO (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOF/TOF-CARFO, octobre 2022

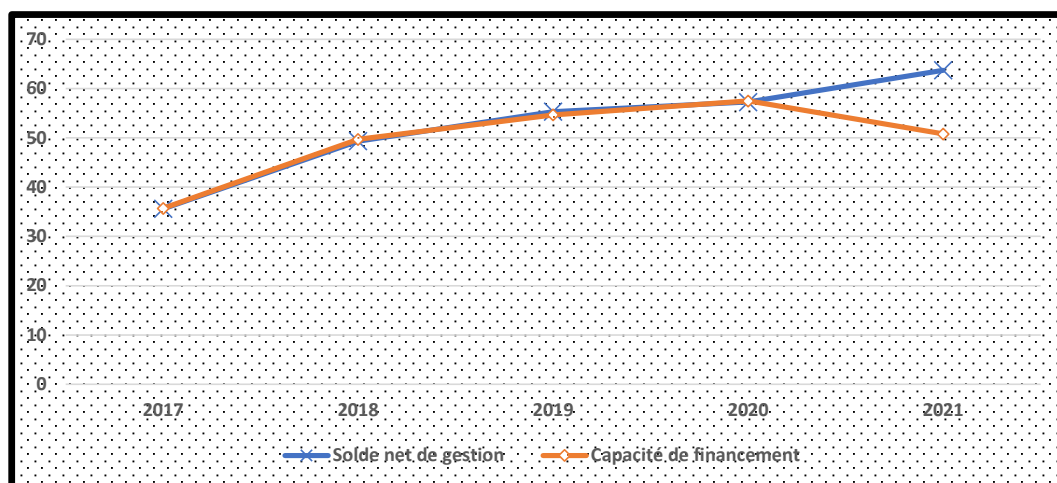
En 2021, l'accumulation nette des passifs est ressortie à -0,24 milliard FCFA contre 2,15 milliards FCFA en 2020, soit une baisse de 2,39 milliards FCFA. Cette baisse s'explique par le repli des passifs intérieurs que sont les autres comptes à payer tels que les crédits commerciaux (-0,02 milliard FCFA) et les divers autres comptes à payer (-2,37 milliards FCFA).

IV.2.4- Soldes caractéristiques

Au cours de la période, les soldes caractéristiques de la CARFO à savoir le solde net de gestion et la capacité de financement, ont connu respectivement une amélioration continue de 15,65% et 9,22%. Ainsi, ils sont passés respectivement de 35,63 milliards FCFA et 35,70 milliards FCFA en 2017 à 63,72 milliards FCFA et 50,80 milliards FCFA en 2021.

Les graphiques suivants montrent l'évolution des soldes caractéristiques de la CARFO sur la période.

Graphique 43 : Capacité de financement et solde net de gestion (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, octobre 2022

Pour l'année 2021, le solde net de gestion s'est amélioré de 11,28% tandis que la capacité de financement a diminué de 11,66%.

CONCLUSION

L'analyse de l'exécution des opérations financières de l'Etat sur la période 2017-2021 a été faite par unité d'administration publique.

Pour l'Administration Centrale Budgétaire, l'analyse de l'exécution des opérations financières révèle une tendance haussière aussi bien au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses. Ainsi, les recettes, composées essentiellement des recettes fiscales (77,07%), et les dépenses, composées principalement des charges (72,62%), ont enregistré respectivement des taux de progression annuels moyens de 8,66% et de 8,30%. Sur la période, le solde net de gestion est positif et traduit ainsi une couverture des charges par les recettes. Il ressort un besoin de financement sur toute la période qui s'est beaucoup plus accentué en 2021.

L'analyse des opérations financières des Unités Extra-Budgétaires (UEB) sur la période 2019-2021 fait ressortir un accroissement continu des recettes de 15,38% en moyenne par an, avec une prédominance des dons (76,31%). Quant aux dépenses, constituées principalement de charges (76,38% en moyenne), elles se sont régulièrement accrues sur la période avec un rythme de 19,57% en moyenne par an. Les UEB enregistrent un solde net de gestion positif et une capacité de financement sur la période 2019-2021.

Au titre des Collectivités Territoriales (CT), les recettes ont connu une tendance haussière avec un accroissement annuel moyen de 8,78% due notamment aux dons reçus des autres administrations publiques. Également, les dépenses ont présenté une tendance haussière avec un rythme de progression annuelle moyenne de 8,11%. Les CT ont enregistré une capacité de financement (excepté l'année 2018) et un solde net de gestion positif sur la période.

Quant aux Organismes de Protection Sociale (OPS), les recettes de la CNSS et de la CARFO ont enregistré une progression continue, avec respectivement un taux annuel moyen de 10,47% et de 12,61%. Les dépenses présentent une tendance haussière aussi bien pour la CNSS que pour la CARFO, avec des rythmes de progression annuels moyens respectifs de 6,48% et de 15,55%. Au cours de la période, leurs soldes nets de gestion positifs et capacités de financement sont dans une bonne tendance.

En vue d'améliorer les performances dans l'exécution des opérations financières de l'Etat, notamment en matière de mobilisation des ressources (intérieures et extérieures) et d'exécution des dépenses publiques, l'Etat entend poursuivre les actions et mesures suivantes :

- la digitalisation des régies de recettes ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- la rationalisation des dépenses de fonctionnement à l'effet de dégager plus de ressources budgétaires au profit d'investissements structurants ;
- l'opérationnalisation des logiciels métiers (SIG-EPE, CICT) afin de doter l'ensemble des EPE et des collectivités territoriales d'outils de gestion harmonisés.

Ces mesures ne pourront être mises en œuvre que dans un environnement socio politique apaisé et un climat sécuritaire renforcé à même de fournir des garanties aux investisseurs.



ANNEXES

ANNEXE 1 : TOF-SECTORIELS ANALYSES

Tableau 2 : TOF-ACB (en millions FCFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2017	2018	2019	2020	2021
I	RECETTES	1 570,23	1 699,88	1 832,14	1 937,62	2 189,07
I1	Recettes fiscales	1 253,54	1 349,72	1 419,25	1 370,33	1 705,79
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	317,97	370,13	442,96	449,50	565,23
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	10,81	12,43	13,22	14,61	16,24
113	Impôts sur le patrimoine	13,75	12,96	14,32	18,48	19,58
114	Impôts sur les biens et services	714,11	756,48	755,70	705,11	867,28
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	196,26	196,98	192,31	181,94	237,34
116	Autres recettes fiscales	0,64	0,74	0,73	0,69	0,13
I2	Cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
121	Cotisations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	Autres cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I3	Dons	194,30	215,09	134,27	301,61	260,23
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	64,63	42,21	54,71	70,58	103,91
1311	Courants	22,24	21,45	28,91	22,23	17,56
1312	En capital	42,39	20,76	25,80	48,34	86,35
132	Reçus d'organisations internationales	129,67	172,88	79,56	231,03	156,32
1321	Courants	52,11	71,25	59,47	137,44	63,37
1322	En capital	77,56	101,63	20,09	93,59	92,96
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1332	<i>En capital</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
14	Autres recettes	122,38	135,07	278,61	265,69	223,05	
141	Revenus de la propriété	90,61	104,80	234,98	216,09	168,26	
142	Ventes de biens et services	28,14	23,82	25,23	23,28	30,47	
143	Amendes, pénalités et confiscations	3,58	6,46	18,41	11,97	7,28	
144	Transferts volontaires autres que les dons	0,00	0,00	0,00	14,35	17,04	
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	2 086,50	2 076,43	2 149,86	2 470,41	2 870,21	
2	CHARGES	1 489,12	1 533,16	1 704,31	1 752,67	1 942,13	
21	Rémunération des salariés	617,95	704,54	840,08	891,11	942,62	
211	Salaires et traitements	582,00	663,12	793,42	835,02	890,87	
	<i>Salaires et traitements en espèces</i>	<i>581,86</i>	<i>654,40</i>	<i>781,26</i>	<i>835,02</i>	<i>864,74</i>	
2111	<i>Salaires et traitements en nature</i>	<i>0,13</i>	<i>8,72</i>	<i>12,16</i>	<i>0,00</i>	<i>26,13</i>	
212	Cotisations sociales	35,95	41,43	46,66	56,09	51,75	
22	Utilisation de biens et services	318,87	327,79	230,30	174,45	194,41	
23	Consommation de capital fixe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
24	Intérêts	69,52	97,24	114,50	139,94	192,55	
241	Aux non-résidents	20,16	23,10	21,51	23,55	28,62	
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	49,35	74,08	92,92	116,39	163,93	
243	Aux autres unités d'administration publique	0,00	0,05	0,08	0,00	0,00	
25	Subventions	55,69	62,66	97,97	112,17	43,85	
251	Aux sociétés publiques	50,81	57,89	91,76	103,39	38,57	
252	Aux entreprises privées	4,88	4,77	6,21	8,78	5,28	
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Dons	158,38	218,19	252,78	263,20	286,58	
261	Aux administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
262	Aux organisations internationales	8,79	4,91	3,95	16,15	20,66	

263	Aux autres unités d'administration publique	149,60	213,28	248,83	247,05	265,92
27	Prestations sociales	83,06	45,67	57,38	50,35	106,77
271	Prestations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Prestations d'assistance sociale	83,06	40,28	51,59	44,26	99,84
273	Prestations sociales d'employeurs	0,00	5,38	5,79	6,10	6,92
28	Autres charges	185,65	77,07	111,30	121,45	175,35
281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
282	Transferts non classés ailleurs	183,84	75,28	111,30	119,51	173,04
283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	1,80	1,79	0,00	1,93	2,31
	Solde net de gestion	81,11	166,73	127,83	184,95	246,94
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	597,38	543,27	445,55	717,74	928,07
31	Acquisition nette d'actifs non financiers	597,38	543,27	445,55	717,74	928,07
311	Actifs fixes	572,46	510,47	414,05	708,68	919,01
312	Stocks	16,24	8,19	0,75	3,03	0,32
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	8,67	24,61	30,76	6,04	8,74
	Capacité/besoin de financement = Financement	-516,27	-376,55	-317,72	-532,79	-681,13
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	-518,04	-373,43	-316,21	-527,43	-673,40
32	Actifs financiers	-77,74	-43,29	-27,20	-1,19	232,50
321	Intérieurs	-84,63	-45,52	-28,51	-2,88	227,95
3211	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3212	Numéraire et dépôts	-104,23	-88,67	-4,66	-48,87	217,71
3213	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3214	Crédits	4,90	-10,10	-23,85	49,22	10,24
3215	Actions et parts de fonds d'investissement	14,70	53,25	0,00	0,00	0,00
3216	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



3217		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3218		Autres comptes à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3,23	0,00
322		Extérieurs	6,89	2,23	1,31	1,69	4,55		
3221		Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	5,07	0,00	0,00	0,00	0,00		
3222		Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3223		Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3224		Crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3225		Actions et parts de fonds d'investissement	1,82	2,23	1,31	1,69	4,55		
3226		Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3227		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3228		Autres comptes à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
33		Passifs	440,30	330,14	289,01	526,24	905,90		
331		Intérieurs	94,65	67,55	-8,45	26,15	185,88		
3311		Droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3312		Numéraire et dépôts	28,77	70,03	-30,03	61,82	3,33		
3313		Titres de créance	-24,98	126,38	7,89	47,66	318,30		
3314		Crédits	9,12	-54,10	-33,60	-33,35	-136,59		
3315		Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3316		Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3317		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3318		Autres comptes à payer	81,74	-74,76	47,30	-49,98	0,84		
332		Extérieurs	345,65	262,59	297,45	500,08	720,02		
3321		Droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3322		Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3323		Titres de créance	267,83	186,69	200,30	347,68	484,63		
3324		Crédits	77,82	75,90	97,15	152,41	235,39		
3325		Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3326		Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3327		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3328		Autres comptes à payer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Tableau 3 : TOF-UEB (en millions FCFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2019	2020	2021
I	RECETTES	262,28	335,62	349,15
I1	Recettes fiscales	0,00	0,00	0,00
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	0,00	0,00	0,00
113	Impôts sur le patrimoine	0,00	0,00	0,00
114	Impôts sur les biens et services	0,00	0,00	0,00
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0,00	0,00	0,00
116	Autres recettes fiscales	0,00	0,00	0,00
I2	Cotisations sociales	0,00	0,00	0,00
121	Cotisations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00
122	Autres cotisations sociales	0,00	0,00	0,00
I3	Dons	207,30	250,76	262,52
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	0,20	6,82	0,00
1311	Courants	0,00	6,82	0,00
1312	En capital	0,20	0,00	0,00
132	Reçus d'organisations internationales	7,46	0,89	0,69
1321	Courants	7,34	0,70	0,44
1322	En capital	0,12	0,18	0,25



133	Reçus d'autres unités d'administration publique	199,64	243,05	261,82
1331	<i>Courants</i>	167,40	203,12	179,19
1332	<i>En capital</i>	32,24	39,93	82,64
14	Autres recettes	54,98	84,86	86,63
141	Revenus de la propriété	0,04	0,00	2,32
142	Ventes de biens et services	53,62	67,21	73,87
143	Amendes, pénalités et confiscations	1,20	0,30	0,16
144	Transferts volontaires autres que les dons	0,11	17,36	10,27
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,01	0,00	0,00
	DEPENSES	242,06	315,82	346,09
2	CHARGES	204,02	237,88	240,69
21	Rémunération des salariés	75,07	94,88	92,29
211	Salaires et traitements	70,88	89,79	87,21
2111	<i>Salaires et traitements en espèces</i>	70,88	89,79	87,20
2112	<i>Salaires et traitements en nature</i>	0,00	0,00	0,01
212	Cotisations sociales	4,19	5,09	5,08
22	Utilisation de biens et services	107,83	86,13	106,46
23	Consommation de capital fixe	0,06	0,16	0,66
24	Intérêts	6,74	0,12	4,92
241	Aux non-résidents	0,00	0,00	0,00
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	6,30	0,00	4,92
243	Aux autres unités d'administration publique	0,44	0,12	0,00
25	Subventions	0,00	3,30	0,00
251	Aux sociétés publiques	0,00	0,00	0,00
252	Aux entreprises privées	0,00	3,30	0,00
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00
26	Dons	0,00	12,28	11,49

261	Aux administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00
262	Aux organisations internationales	0,00	0,00	0,00
263	Aux autres unités d'administration publique	0,00	12,28	11,49
27	Prestations sociales	0,11	1,62	1,63
271	Prestations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00
272	Prestations d'assistance sociale	0,00	1,46	1,48
273	Prestations sociales d'employeurs	0,11	0,17	0,16
28	Autres charges	14,20	39,40	23,24
281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,00	0,00	0,00
282	Transferts non classés ailleurs	14,20	39,40	23,24
283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard			
	Solde net de gestion	0,00	0,00	0,00
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	58,25	97,74	108,47
31	Acquisition nette d'actifs non financiers	38,03	77,94	105,41
311	Actifs fixes	37,11	77,16	104,96
312	Stocks	0,04	0,12	-0,13
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	0,89	0,67	0,57
	Capacité/besoin de financement = Financement	20,22	19,80	3,06
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)			
32	Actifs financiers	20,21	20,25	1,99
321	Intérieurs	28,18	66,47	132,75
	Extérieurs	28,18	66,47	133,93
3211	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00
3212	Numéraire et dépôts	-42,79	30,01	70,55
3213	Titres de créance	0,00	0,00	3,80
3214	Crédits	40,79	33,43	44,90

3215	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	5,83	0,00	0,00
3216	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00
3217	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00
3218	<i>Autres comptes à recevoir</i>	24,34	3,03	14,67
322	<i>Extérieurs</i>	0,00	0,00	-1,18
3221	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00
3222	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00
3223	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00
3224	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00
3225	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
3226	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00
3227	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00
3228	<i>Autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	-1,18
33	Passifs	7,96	46,22	130,76
331	<i>Intérieurs</i>	7,96	47,71	132,05
3311	<i>Droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00
3312	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	46,40	0,00
3313	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00
3314	<i>Crédits</i>	8,11	1,08	109,92
3315	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
3316	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00
3317	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00
3318	<i>Autres comptes à payer</i>	-0,15	0,23	22,14
332	<i>Extérieurs</i>	0,00	-1,49	-1,30
3321	<i>Droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00
3322	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00
3323	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00
3324	<i>Crédits</i>	0,00	-1,49	-1,30
3325	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
3326	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00
3327	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00
3328	<i>Autres comptes à payer</i>	0,00	0,00	0,00

Tableau 4 : TOF-CT (en millions FCFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2017	2018	2019	2020	2021
I	RECETTES	122,56	114,87	129,54	151,54	171,60
I1	Recettes fiscales	1,73	1,67	1,53	1,42	1,45
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	Impôts sur le patrimoine	0,23	0,19	0,16	0,09	0,13
114	Impôts sur les biens et services	1,32	1,41	1,32	1,24	1,23
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	Autres recettes fiscales	0,18	0,07	0,05	0,08	0,09
I2	Cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
121	Cotisations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	Autres cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I3	Dons	108,18	98,83	112,35	134,69	151,14
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Reçus d'organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	108,17	98,83	112,35	134,69	151,14
1331	Courants	55,48	65,68	72,62	72,60	74,23
1332	En capital	52,70	33,14	39,72	62,09	76,90

14	Autres recettes		12,65	14,37	15,66	15,43	19,02
141	Revenus de la propriété		0,02	0,01	0,00	0,00	0,00
142	Ventes de biens et services		8,97	11,75	13,46	13,07	15,93
143	Amendes, pénalités et confiscations		3,61	2,60	2,15	2,21	2,74
144	Transferts volontaires autres que les dons		0,05	0,01	0,05	0,16	0,34
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES		102,19	123,65	111,05	136,93	139,59
2	CHARGES		49,11	68,25	62,94	67,88	66,49
21	Rémunération des salariés		12,67	18,40	17,99	18,21	19,16
211	Salaires et traitements		12,24	17,86	17,43	17,42	18,25
	2111 Salaires et traitements en espèces		12,24	17,86	17,43	17,42	18,25
	2112 Salaires et traitements en nature		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Cotisations sociales		0,43	0,54	0,56	0,79	0,91
22	Utilisation de biens et services		24,11	28,05	28,65	29,33	29,36
23	Consommation de capital fixe		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Intérêts		0,03	0,04	0,03	0,02	0,03
241	Aux non-résidents		0,03	0,04	0,03	0,02	0,03
242	Aux résidents autres que les administrations publiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
243	Aux autres unités d'administration publique		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Subventions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
251	Aux sociétés publiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
252	Aux entreprises privées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
253	Aux autres secteurs		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Dons		1,09	1,26	0,73	1,02	1,13
261	Aux administrations publiques étrangères		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	Aux organisations internationales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

263	Aux autres unités d'administration publique	1,09	1,26	0,73	1,02	1,13
27	Prestations sociales	0,41	0,46	0,51	0,28	0,25
271	Prestations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Prestations d'assistance sociale	0,03	0,04	0,07	0,08	0,05
273	Prestations sociales d'employeurs	0,39	0,42	0,44	0,20	0,21
28	Autres charges	10,78	20,04	15,04	19,02	16,57
281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,06	0,11	0,06	0,00	0,00
282	Transferts non classés ailleurs	10,68	19,88	14,93	18,95	16,44
283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	0,04	0,04	0,05	0,07	0,13
	Solde net de gestion	73,45	46,62	66,60	83,66	105,11
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	53,08	55,40	48,10	69,05	73,09
31	Acquisition nette d'actifs non financiers	53,08	55,40	48,10	69,05	73,09
311	Actifs fixes	52,98	55,29	47,97	68,99	73,02
312	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	0,10	0,11	0,14	0,07	0,08
	Capacité/besoin de financement = Financement	20,37	-8,78	18,50	14,60	32,02
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)					
32	Actifs financiers	20,34	-8,88	18,46	14,61	32,22
321	Intérieurs	37,45	-5,86	20,85	20,65	20,64
3211	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	37,45	-5,86	20,85	20,65	20,64
3212	Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3213	Titres de créance	38,04	-8,42	22,03	19,39	19,32
3214	Crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		-0,01	0,30	0,01	-0,07	-0,13
3215	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3216	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



3217		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3218		Autres comptes à recevoir	-0,59	2,25	-1,19	1,32	1,45	
322		Extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3221		Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3222		Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3223		Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3224		Crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3225		Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3226		Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3227		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3228		Autres comptes à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33		Passifs	17,10	3,02	2,38	6,03	-11,58	
331		Intérieurs	17,10	3,02	2,38	6,03	-11,58	
3311		Droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3312		Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3313		Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3314		Crédits	-0,23	-0,23	-0,24	-0,20	-0,25	
3315		Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3316		Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3317		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3318		Autres comptes à payer	17,33	3,24	2,62	6,23	-11,33	
332		Extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3321		Droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3322		Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3323		Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3324		Crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3325		Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3326		Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3327		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3328		Autres comptes à payer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 5 : TOF-CNSS (en millions FCFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2017	2018	2019	2020	2021
I	RECETTES	108 298,71	116 739,14	125 477,05	142 727,14	161 275,55
I1	Recettes fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	Impôts sur le patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	Impôts sur les biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	Autres recettes fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I2	Cotisations sociales	83 589,37	88 372,29	95 149,60	105 359,95	118 349,49
121	Cotisations de sécurité sociale	83 589,37	88 372,29	95 149,60	105 359,95	118 349,49
122	Autres cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I3	Dons	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Reçus d'organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1332	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I4	Autres recettes	24 709,34	28 366,84	30 327,45	37 367,19	42 926,05
141	Revenus de la propriété	21 312,67	26 364,29	28 580,07	34 293,83	39 659,12
142	Ventes de biens et services	675,98	750,99	550,98	674,19	762,79
143	Amendes, pénalités et confiscations	2 720,67	1 251,54	1 196,23	2 378,39	2 504,10
144	Transferts volontaires autres que les dons	0,02	0,02	0,18	20,78	0,05

145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	50 024,43	58 963,68	61 614,24	59 577,58	64 302,59	
2	CHARGES	49 791,66	57 276,58	59 061,26	61 020,10	65 761,64	
21	Rémunération des salariés	8 018,64	7 609,62	8 059,14	8 762,63	9 098,78	
211	Salaires et traitements	7 232,66	6 852,95	7 268,80	7 917,31	7 912,54	
2111	Salaires et traitements en espèces	7 216,11	6 836,83	7 252,51	7 917,31	7 912,54	
2112	Salaires et traitements en nature	16,54	16,12	16,29	0,00	0,00	
212	Cotisations sociales	785,98	756,68	790,34	845,32	1 186,24	
22	Utilisation de biens et services	3 820,78	7 602,73	4 409,86	4 393,49	4 549,13	
23	Consommation de capital fixe	1 266,62	1 223,19	1 644,23	2 117,04	2 301,20	
24	Intérêts	12,47	5,20	2,07	3,62	6,03	
241	Aux non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	12,47	5,20	2,07	3,62	6,03	
243	Aux autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
25	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
251	Aux sociétés publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
252	Aux entreprises privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Dons	185,46	170,93	45,97	193,21	119,13	
261	Aux administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
262	Aux organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
263	Aux autres unités d'administration publique	185,46	170,93	45,97	193,21	119,13	
27	Prestations sociales	35 965,36	40 243,54	43 948,82	44 671,09	49 035,48	
271	Prestations de sécurité sociale	35 912,16	39 969,90	43 632,04	44 653,73	48 842,52	
272	Prestations d'assistance sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

273	Prestations sociales d'employeurs	53,20	273,63	316,78	17,36	192,96
28	Autres charges	522,33	421,37	951,16	879,03	651,89
281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
282	Transferts non classés ailleurs	435,77	352,76	869,82	822,23	575,88
283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	86,55	68,61	81,35	56,79	76,01
	Solde net de gestion	58 507,05	59 462,56	66 415,80	81 707,05	95 513,91
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	232,77	1 687,10	2 552,99	-1 442,51	-1 459,05
31	Acquisition nette d'actifs non financiers	232,77	1 687,10	2 552,99	-1 442,51	-1 459,05
311	Actifs fixes	238,79	1 703,78	2 552,22	-1 455,82	-1 442,08
312	Stocks	-6,02	-16,68	0,77	11,86	-16,97
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	0,00	0,00	0,00	1,45	0,00
	Capacité/besoin de financement = Financement	58 274,28	57 775,46	63 862,81	83 149,56	96 972,95
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)					
32	Actifs financiers	58 057,01	57 743,63	63 584,57	82 769,66	96 838,24
321	Intérieurs	59 347,46	61 555,93	69 141,48	88 346,89	102 164,46
3211	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	57 870,15	61 086,19	68 145,25	87 147,24	101 219,15
3212	Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3213	Titres de créance	43 804,32	44 308,07	54 572,20	69 405,69	78 266,81
3214	Crédits	12 339,42	17 128,36	11 875,21	7 831,02	17 162,15
3215	Actions et parts de fonds d'investissement	-4 265,70	-1 091,08	-255,88	-1 715,49	-2 383,62
3216	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	-100,00	-894,90	1 285,57	30,98	1 050,00
3217	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3218	Autres comptes à recevoir	6 092,11	1 635,74	668,15	11 595,04	7 123,81
322	Extérieurs	1 477,32	469,74	996,23	1 199,65	945,31



3221		Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3222		Numéraire et dépôts		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3223		Titres de créance		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3224		Crédits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3225		Actions et parts de fonds d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3226		Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3227		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3228		Autres comptes à recevoir		1 477,32	469,74	996,23	1 199,65	945,31		
33		Passifs		1 290,46	3 812,31	5 556,91	5 577,22	5 326,22		
331		Intérieurs		1 226,30	3 137,28	4 076,69	4 204,37	4 872,14		
3311		Droits de tirage spéciaux (DTS)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3312		Numéraire et dépôts		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3313		Titres de créance		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3314		Crédits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3315		Actions et parts de fonds d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3316		Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3317		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3318		Autres comptes à payer		1 226,30	3 137,28	4 076,69	4 204,37	4 872,14		
332		Extérieurs		64,16	675,02	1 480,22	1 372,85	454,08		
3321		Droits de tirage spéciaux (DTS)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3322		Numéraire et dépôts		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3323		Titres de créance		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3324		Crédits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3325		Actions et parts de fonds d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3326		Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3327		Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3328		Autres comptes à payer		64,16	675,02	1 480,22	1 372,85	454,08		

Tableau 6 : TOF-CARFO (en millions FCFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2017	2018	2019	2020	2021
I	RECETTES	73 585,12	89 916,54	100 349,76	105 377,36	118 343,15
I1	Recettes fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	Impôts sur le patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	Impôts sur les biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	Autres recettes fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I2	Cotisations sociales	62 045,37	75 822,46	82 284,83	87 557,15	93 404,95
121	Cotisations de sécurité sociale	62 045,37	75 822,46	82 284,83	87 557,15	93 404,95
122	Autres cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I3	Dons	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Reçus d'organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1332	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Autres recettes	11 539,75	14 094,08	18 064,93	17 820,21	24 938,20	
141	Revenus de la propriété	11 408,26	14 077,39	17 847,03	17 699,77	24 912,84	
142	Ventes de biens et services	119,72	9,20	217,22	115,15	14,32	
143	Amendes, pénalités et confiscations	11,77	7,49	0,67	5,27	11,04	
144	Transferts volontaires autres que les dons	0,00	0,00	0,00	0,02	0,01	
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	37 882,75	40 228,98	45 676,88	47 873,81	67 542,08	
2	CHARGES	37 958,42	40 563,07	45 012,40	48 114,13	54 619,98	
21	Rémunération des salariés	1 504,74	1 543,51	1 635,16	1 747,68	2 103,58	
211	Salaires et traitements	1 331,04	1 361,92	1 443,67	1 548,09	1 887,75	
2111	Salaires et traitements en espèces	1 331,04	1 361,92	1 443,67	1 548,09	1 887,75	
2112	Salaires et traitements en nature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Cotisations sociales	173,70	181,59	191,49	199,59	215,82	
22	Utilisation de biens et services	1 145,21	1 302,22	1 457,44	1 375,55	1 762,47	
23	Consommation de capital fixe	488,70	510,60	531,38	598,24	614,83	
24	Intérêts	0,00	0,00	0,00	1,97	0,00	
241	Aux non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	0,00	0,00	0,00	1,97	0,00	
243	Aux autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
25	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
251	Aux sociétés publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
252	Aux entreprises privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

1332	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Autres recettes	11 539,75	14 094,08	18 064,93	17 820,21	24 938,20	0,00
141	Revenus de la propriété	11 408,26	14 077,39	17 847,03	17 699,77	24 912,84	
142	Ventes de biens et services	119,72	9,20	217,22	115,15	14,32	
143	Amendes, pénalités et confiscations	11,77	7,49	0,67	5,27	11,04	
144	Transferts volontaires autres que les dons	0,00	0,00	0,00	0,02	0,01	
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	37 882,75	40 228,98	45 676,88	47 873,81	67 542,08	
2	CHARGES	37 958,42	40 563,07	45 012,40	48 114,13	54 619,98	
21	Rémunération des salariés	1 504,74	1 543,51	1 635,16	1 747,68	2 103,58	
211	Salaires et traitements	1 331,04	1 361,92	1 443,67	1 548,09	1 887,75	
2111	Salaires et traitements en espèces	1 331,04	1 361,92	1 443,67	1 548,09	1 887,75	
2112	Salaires et traitements en nature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Cotisations sociales	173,70	181,59	191,49	199,59	215,82	
22	Utilisation de biens et services	1 145,21	1 302,22	1 457,44	1 375,53	1 762,47	
23	Consommation de capital fixe	488,70	510,60	531,38	598,24	614,83	
24	Intérêts	0,00	0,00	0,00	1,97	0,00	
241	Aux non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	0,00	0,00	0,00	1,97	0,00	
243	Aux autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
25	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
251	Aux sociétés publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
252	Aux entreprises privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



26	Dons		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Aux administrations publiques étrangères		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	Aux organisations internationales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
263	Aux autres unités d'administration publique		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Prestations sociales	34 597,48	37 028,37	40 439,15	44 016,05	49 857,34		
271	Prestations de sécurité sociale	8,53	10,77	39,47	25,40	50,85		
272	Prestations d'assistance sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
273	Prestations sociales d'employeurs	34 588,96	37 017,60	40 399,68	43 990,64	49 806,49		
28	Autres charges	222,28	178,37	949,26	374,64	281,76		
281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
282	Transferts non classés ailleurs	209,40	164,81	935,53	361,50	267,99		
283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	12,88	13,57	13,73	13,14	13,77		
	Solde net de gestion	35 626,69	49 353,47	55 337,35	57 263,22	63 723,17		
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	-75,67	-334,10	664,48	-240,32	12 922,09		
31	Acquisition nette d'actifs non financiers	-75,67	-334,10	664,48	-240,32	12 922,09		
311	Actifs fixes	-74,43	-327,80	654,62	-256,94	180,23		
312	Stocks	-16,82	-6,29	9,86	16,62	20,31		
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
314	Actifs non produits	15,58	0,00	0,00	0,00	12 721,55		
	Capacité/besoin de financement = Financement	35 702,37	49 687,56	54 672,88	57 503,55	50 801,08		
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)							
32	Actifs financiers	35 702,37	49 687,56	54 672,88	57 503,55	50 801,08		
321	Intérieurs	36 161,14	52 649,31	58 192,20	59 650,72	50 560,78		
3211	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
3212	Numéraire et dépôts	33 197,94	21 225,19	33 901,29	39 757,42	42 380,59		
3213	Titres de créance	11 334,06	33 757,22	23 139,21	19 801,20	9 025,46		
3214	Crédits	-1 201,92	-5 031,90	1 193,44	156,58	-1 169,17		

ANNEXE 2 : PRESENTATION GENERALE DES STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES (SFP)

1. Définition et importance des SFP

Les SFP font l'objet d'une présentation commune dans la plupart des pays membres du FMI. Elles tirent leur fondement des différents Manuels de Statistiques de Finances Publiques (MSFP) établis à cet effet. Il convient de les définir et de donner leur importance.

1.1. Définition

Les SFP mesurent l'activité financière des administrations publiques d'une économie. Elles constituent le fondement de l'analyse fiscale et budgétaire et jouent un rôle primordial dans la formulation de programmes budgétaires cohérents et dans leur suivi ainsi que dans la surveillance des politiques économiques.

Les différentes crises financières internationales et particulièrement celle de 2008, les niveaux élevés de déficits budgétaires et de dette qui en ont résulté, dans bien des pays, ont démontré à quel point il est important de disposer en temps opportun de statistiques fiables sur le secteur public en général et sur le secteur des administrations publiques en particulier qui permettent la détection précoce des sources de vulnérabilité et l'adoption de mesures correctrices appropriées. Aussi, il est important de disposer de données comparables au niveau international.

1.2. Importance des SFP

Les statistiques de finances publiques sont traditionnellement utilisées dans l'analyse des aspects suivants :

- ✓ l'étendue de l'administration publique et sa contribution à la demande globale, à l'investissement et à l'épargne ;
- ✓ l'impact de la politique fiscale et budgétaire sur la situation économique, notamment sur l'utilisation des ressources, les conditions monétaires et l'endettement national ;
- ✓ le taux des prélèvements obligatoires (la pression fiscale) et la protection tarifaire ;
- ✓ le système de protection sociale.

En outre, les règles de finances publiques, les déficits structurels, l'évaluation de l'efficacité des dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté, la soutenabilité des politiques budgétaires,

la position d'endettement, la valeur nette du patrimoine des administrations publiques et du montant de leurs passifs conditionnels, y compris leurs obligations au titre des pensions de sécurité sociale sont des aspects qui intéressent de plus en plus les analystes. Les SFP permettent de mesurer en général l'activité du secteur public.

2. Références méthodologiques

2.1. Au niveau international

Au début des années 1970, un projet de manuel de statistiques de finances publiques a été élaboré et donnait les premières orientations internationales concernant l'établissement des SFP. Sur la base des commentaires reçus sur ce projet de manuel, le MSFP 1986 a été élaboré et définissait des orientations pour l'établissement des SFP. Mais, la méthodologie utilisée n'assurait pas toujours la cohérence avec les autres statistiques macroéconomiques.

Les recommandations internationales formulées sur le MSFP 1986 ont permis d'élaborer le MSFP 2001 qui rompt avec le principe d'enregistrement des SFP en base caisse pour adopter le principe d'enregistrement en base droits constatés. Il intègre aussi une approche patrimoniale dans l'établissement et la présentation des SFP.

Le MSFP 2001 a évolué afin de s'aligner aux autres manuels et guides de statistiques macroéconomiques, notamment le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), la sixième édition du Manuel de la balance de paiement et de la position extérieure globale (MBP6) et le Manuel de statistiques monétaire et financière (MSMF). Ainsi, la prise en compte des recommandations internationales d'établissement des statistiques formulées sur le MSFP 2001 a abouti au MSFP 2014.

Le MSFP 2014 recommande de publier, à l'instar du MSFP 2001, des flux et encours totalement intégrés, enregistrés sur la base des droits constatés et de tenir à jour des données de flux de trésorerie pour permettre d'évaluer les contraintes de liquidité des administrations publiques.

Le tableau ci-après présente la comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014.

Tableau 7 : Comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014	
Principes de base du MSFP 1986	Principes de base du MSFP 2014
Champ de couverture des SFP	
Le champ d'application du MSFP 1986 repose sur des critères fonctionnels. Il englobe l'ensemble des unités assumant les fonctions d'administration publique	Le champ d'application du MSFP 2014 repose sur des critères institutionnels et concerne l'ensemble du secteur des administrations publiques voire du secteur public.
Moment d'enregistrement des événements économiques	
Dans le MSFP 1986, les transactions sont enregistrées en base caisse, c'est-à-dire au moment des décaissements ou encaissements effectués en règlement des transactions.	Dans le cadre SFP, le moment auquel les transactions et les autres flux économiques doivent être enregistrés est déterminé selon le principe d'enregistrement en droits constatés, c'est-à-dire lorsque la valeur économique est créée, transformée, échangée, transférée ou éteinte.
Couverture des événements	
Le MSFP 1986 n'enregistre que les opérations monétaires. Seules certaines transactions en nature sont enregistrées en poste pour mémoire.	La couverture des événements dans le cadre SFP 2014 est plus étendue, car ce cadre englobe l'ensemble des événements économiques qui influent sur les actifs, les passifs, les recettes ou les charges au lieu de se limiter aux événements donnant lieu à des règlements en trésorerie. Par exemple, le troc et les dons de biens et services sont inclus ;

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014

	Le cadre SFP 2014 saisit aussi les autres flux économiques, c'est-à-dire tous les flux autres que les transactions affectant l'encours d'actifs et de passifs et la valeur nette d'une unité. Ces autres flux économiques doivent être inclus afin de réconcilier pleinement le compte de patrimoine entre le début et la fin de la période comptable.
Valorisation	
Dans le MSFP 1986, les titres de dette étaient toujours valorisés au montant exigible à l'échéance (valeur faciale), lequel peut diverger tant de la valeur nominale que de la valeur courante du marché	Dans le cadre SFP, les actifs et les passifs sont valorisés aux prix en vigueur sur le marché, y compris les titres de créance qui peuvent avoir une valeur nominale différente
Enregistrement des flux sur une base brute ou nette	
- Les règles de présentation des flux sur une base brute ou nette sont, pour l'essentiel, identiques dans le cadre SFP et le MSFP 1986 - Toutefois, pour les établissements marchands, le MSFP 1986 préconise un enregistrement net correspondant à la différence entre des ventes et les coûts de production, en recettes en cas de valeur positive et en dépenses en cas de valeur négative	Dans le cadre SFP, les ventes et les coûts de production des établissements marchands sont présentés sur une base brute respectivement en recettes et en charges

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014	
Intégration des flux et des encours	
• Dans le MSFP 1986, les encours se limitaient aux passifs de dette.	• Le cadre SFP est un système entièrement intégré : les encours à la fin de la période comptable peuvent être calculés à partir des encours existant au début de la période et des flux qui surviennent au cours de celle-ci. En conséquence de cette intégration, tous les événements qui influent sur la performance, la situation financière ou la liquidité des administrations publiques sont pris en compte.
Cadre analytique	
• Le MSFP 1986 met l'accent sur un seul solde comptable, à savoir le déficit ou l'excédent global ; • Les opérations de trésorerie sur actifs non financiers sont traitées comme des recettes ou des dépenses en capital.	• Le cadre SFP introduit plusieurs soldes comptables qui facilitent l'analyse du secteur des administrations publiques ou du secteur public ; • Il fournit de nouvelles définitions de recettes et de charges, en tant que transactions modifiant la valeur nette.
Harmonisation avec d'autres méthodologies	
• Le MSFP 1986 n'est pas harmonisé avec les autres systèmes de statistiques macroéconomiques.	• Le MSFP 2014 est plus étroitement harmonisé avec le SCN 2008 et le MBP6 ; • Il se rapproche davantage des normes comptables du secteur public

2.2. Au niveau sous régional

L'UEMOA a adopté en 1998 et 1999 cinq (05) directives de première génération dont la directive n°06/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant TOFE et ses ensembles modificatifs. Cette directive a été révisée en 2009 à la faveur de la rénovation du cadre harmonisé des finances publiques. Ce nouveau cadre comporte six (06) directives.

Il s'agit de :

- ✓ la directive N°01/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant lois de finances au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°07/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant règlement général sur la comptabilité publique au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°08/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant nomenclature budgétaire de l'Etat au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°09/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant plan comptable de l'Etat (PCE) au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA.

2.3. Au niveau national

Pour se conformer aux normes au niveau international et sous régional, le Burkina Faso a internalisé les directives du nouveau cadre harmonisé des finances publiques. Pour ce qui concerne la directive N°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA, elle a été transposée dans l'arsenal juridique par le décret N°2016-602/PRES/PM/MINEFID du 8 juillet 2016 portant TOFE.

3. Quelques concepts et définitions

Résidence et territoire économique

La résidence d'une unité institutionnelle est le territoire économique avec lequel elle a la relation la plus étroite, c'est à dire un centre d'intérêt économique prépondérant.

Le territoire économique est la zone géographique ou la juridiction la plus large pour laquelle des statistiques sont requises.

Unités institutionnelles

Une unité institutionnelle est une entité économique qui est capable, de son propre chef, de posséder des actifs, de contracter des passifs, de s'engager dans des activités économiques et de réaliser des opérations avec d'autres entités.

Il existe deux principaux types d'unités institutionnelles. Il s'agit des ménages et des entités juridiques ou sociales.

Les ménages

Un ménage est un groupe de personnes qui :

- ❖ partagent le même logement ;
- ❖ mettent en commun une partie ou la totalité de leurs revenus et de leur patrimoine ;
- ❖ et consomment collectivement des biens et services (par exemple : logement et nourriture).

Entités juridiques ou sociales

Une entité juridique ou sociale est une entité dont l'existence est reconnue par le droit ou par la société indépendamment des personnes ou des autres entités qui la possèdent ou la contrôlent. Les entités juridiques sont constituées des sociétés ou quasi-sociétés, des institutions sans but lucratif et des unités institutionnelles d'administration publique :

- ✓ **les sociétés** : entités juridiques capables de dégager un profit ou une autre forme de gain financier pour leurs propriétaires et créées pour s'engager dans une production marchande ;
- ✓ **les quasi-sociétés** : entreprises non constituées en sociétés qui fonctionnent comme si elles étaient des sociétés et peuvent établir un ensemble complet de comptes ;
- ✓ **les institutions sans but lucratif** : entités juridiques ou sociales créées dans le but de produire des biens ou des services, dont le statut ne leur permet pas d'être une source de revenu, de profit ou d'autres formes de gain financier pour les unités qui les créent, les contrôlent ou les financent ;
- ✓ **les unités institutionnelles d'administration publique** : entités instituées par décision politique qui exercent un pouvoir législatif, judiciaire ou exécutif sur d'autres unités institutionnelles dans un espace donné.

4. Le champ de couverture des SFP

Suivant le MSFP 2014, le champ couvert par les SFP est le secteur public. Le secteur public s'entend comme étant l'ensemble des unités institutionnelles résidentes contrôlées directement

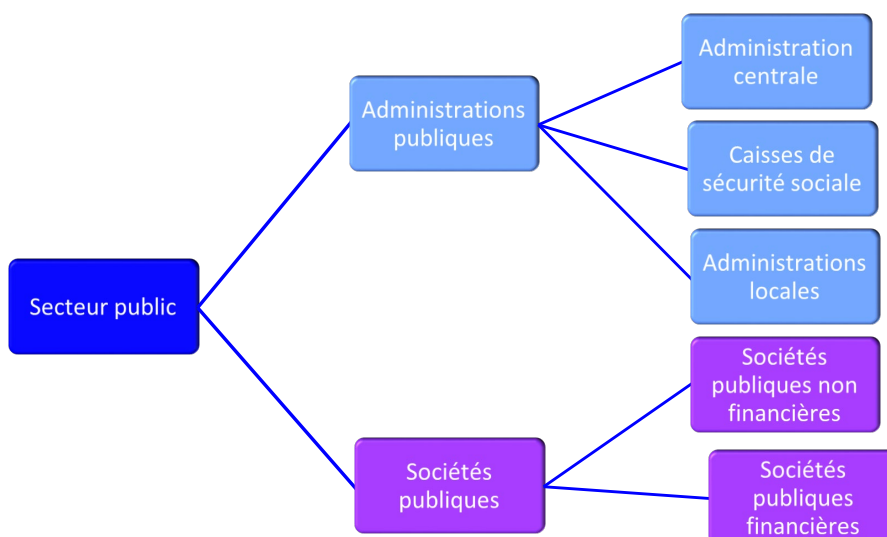
ou indirectement par des unités d'administration publique résidentes, c'est-à-dire toutes les unités du secteur des administrations publiques et les sociétés publiques résidentes.

Les unités institutionnelles du secteur public sont regroupées en deux groupes : les administrations publiques et les sociétés publiques. Les administrations publiques se décomposent en administration centrale, administrations d'Etats fédérés, administrations locales et/ou caisse de sécurité sociale.

Les sociétés publiques se subdivisent en sociétés publiques financières et en sociétés publiques non financières.

Le schéma ci-dessous permet de clarifier la subdivision du secteur public.

Schéma N°1 : Composition du secteur public



Source : MSFP 2014

Au niveau régional, conformément à l'article 8 de la directive n°10 portant TOFE-UEMOA, le champ couvert par le TOF-UEMOA est le secteur des administrations publiques composé de toutes les unités institutionnelles résidentes des administrations publiques ainsi que des institutions sans but lucratif (ISBL) qui répondent aux caractéristiques d'administrations publiques.

Quatre types d'unités d'administrations publiques sont distingués à savoir :

- les unités budgétaires ;

- les unités de sécurité sociale ;
- les Institutions sans but lucratif (ISBL) non marchandes ;
- les unités extrabudgétaires.

Ces unités sont regroupées en trois sous-secteurs :

- le sous-secteur de l'administration centrale y compris ses ISBL et unités extrabudgétaires ;
- le sous-secteur de l'administration locale y compris ses ISBL et unités extrabudgétaires ;
- le sous-secteur de la sécurité sociale.

Le champ couvert par les SFP au Burkina Faso est le secteur des administrations publiques comme le recommande l'UEMOA. C'est l'article 9 du décret n°2016-602 qui le définit.

4.1.Cadre d'analyse du MSFP 2014

Le cadre d'analyse du MSFP 2014 est un cadre intégré entre les stocks et les flux. Il se présente sous forme d'un ensemble de quatre situations financières dont trois fondées sur des données en droits constatés relatives aux transactions, aux autres flux économiques et au compte de patrimoine et une quatrième fondée sur les données en base caisse :

- ✓ **la situation des opérations des administrations publiques** : Elle résume l'ensemble des transactions et calcule à partir de cette information d'importants soldes analytiques;
- ✓ **la situation des autres flux économiques** : elle renseigne sur les variations de la valeur nette qui découlent des flux économiques autres que des transactions. Ces flux sont classifiés comme des variations de valeur (réévaluation) ou des changements de volume d'actifs et de passifs ;
- ✓ **le compte du patrimoine** : il fait état de l'ensemble des actifs et des passifs et de la valeur nette en ouverture et en clôture d'exercice ;
- ✓ **la situation des flux de trésorerie** : elle illustre les quantités de liquidités générées et utilisées dans les opérations et les transactions portant sur les actifs et les passifs. Son solde comptable est la variation nette de trésorerie.

De façon schématique, le cadre d'analyse s'articule comme suit :



Figure 1 : Cadre analytique des SFP



Source : MSFP 2014

En attendant la mise en œuvre intégrale du cadre du MSFP 2014, l'UEMOA recommande la mise en œuvre d'un Cadre d'Analyse Minimum (CAM) composé de quatre tableaux tel que stipulé à l'article 26 de la directive N°10. Ce sont : le TOFE UEMOA, la situation des flux de trésorerie, la situation des actifs financiers et des passifs et la situation de la dette.

4.2.Cadre institutionnel et organisationnel

En rappel, le premier TOFE du Burkina Faso datant des années 1990 a été élaboré par le Trésor Public. Cette attribution est passée à la Direction des études et de la planification (DEP) du Ministère en charge des finances, puis au Secrétariat technique permanent du programme d'ajustement structurel (STP-PAS). Elle est dévolue au Secrétariat technique pour la coordination des programmes de développement économique et social (STC-PDES) en 1997 et au Secrétariat permanent pour le suivi des politiques et programmes financiers (SP-PPF) à partir de septembre 2002.

Conformément à l'arrêté N°2012-0457/MEF/SG/DGTCP du 31 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement de la DGTCP, celle-ci à travers la DSOFE est à nouveau chargée de l'élaboration du TOFE.

Par ailleurs, un Comité d'élaboration et de validation des statistiques de finances publiques (COMITE-SFP) a été créé suivant l'arrêté N°2019-00342/MINEFID/SG/DGTCP/DSOFE du 31 juillet 2019.

ANNEXE 3 : EQUIPE D'ELABORATION DU RAGOFE

Numéro d'ordre	Nom et Prénom (s)	Fonction	Contact
1	KOBIANE Nicolas	Secrétaire Général/Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	
2	SANON Célestin Santéré	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	
3	OUEDRAOGO/SEMDE Aminata	Directeur Général Adjointe Trésor et de la Comptabilité Publique	
4	BONTOGO Siméon	Directeur du Suivi des Opérations Financières de l'Etat	70 02 36 85 bontsim2006@yahoo.fr
5	COMPAORE Judith Félicité	Contrôleur Interne	70 73 75 61 judifeli@yahoo.fr
6	COMPAORE Abdoul Rasmané	Chef du service des statistiques de finances publiques	70 43 39 21 cabdoulrasmene@gmail.com
7	MILLOGO François	Chef du service des statistiques des opérations financières de l'Etat	78 78 27 50 francois.millogo@gmail.com
8	BELEMBAGO Boukaré	Chargé des statistiques de finances publiques	60 09 04 07 belembaogoboukare@gmail.com
9	KABORE Roland	Chargé des statistiques de finances publiques	70 49 82 42 roland1kabore@gmail.com
10	TOU Ibrahima	Chargé des statistiques de finances publiques	78 11 97 50 ibrahimatou77@gmail.com
11	OUEDRAOGO P. Dieudonné	Chargé des statistiques de finances publiques	78 02 52 73 payamsseba@gmail.com
12	BASSOLE W. Gustave	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	60 48 30 30 newoulou2@gmail.com
13	MILLOGO H. Armel	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	78 35 95 85 millogoharmel@gmail.com
14	MOSSE Francis	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	70 38 44 76 mossefra@gmail.com
15	BOUNDAGO Madi	Chargé des opérations pour le compte du budget de l'Etat	70 03 47 60 mboundaogo@yahoo.fr
15	YAMEOGO W. Arlenn	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	78 66 00 18 arlenn2000@gmail.com
16	OUEDRAOGO Haoua	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	71 05 15 13 haouaouedraogo61@gmail.com



17	ZOUNDI Brahim	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	65 80 79 58 rzoundi@yahoo.fr
18	ZIDA/TAPSOBA Odile	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	72 37 92 27 tapsodile@gmail.com



ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU RAGOFE

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Structure	Contact téléphonique	Adresse e-mail
1	BASSOLE Wilfried Gustave	DSOFE	78 55 81 00	newoulou2@gmail.com
2	BELEMBAGO Boukaré	DSOFE	60 09 04 07	belembagoboukare@gmail.com
3	BONTOGO Siméon	DSOFE	70 02 36 85	bontsim2006@yahoo.fr
4	BOUDA/YAMEO GO T. Odette	SP/CNPE	70 70 83 30	ytodette@yahoo.fr
5	COMPAORE Abdoul Rasmané	DSOFE	70 43 39 21	cabdoulrasmane@gmail.com
6	COMPAORE Judith Félicité	DSOFE	70 73 75 61	judifeli@yahoo.fr
7	KABORE Roland	DSOFE	70 49 82 42	roland1kabore@gmail.com
10	MILLOGO François	DSOFE	78 78 27 50	francois.millogo@gmail.com
11	MILLOGO H. Armel	DSOFE	76 08 72 71	millogoharmel@gmail.com
12	MOSSE Francis	DSOFE	70 38 44 76	mossefra@gmail.com
13	NAKOULMA/SO NDO Christine	DGEP/DPA M	70 27 98 82	christinesondo@yahoo.fr
14	NIKIEMA Joseph	DGESS/M EFP	78 26 02 19	Josephnikiema09@gmail.com
15	OUATTARA Mamadou	DDP	74 83 11 25	Ouattaramamadou198@gmail.com
16	OUEDRAOGO Adama	ACCT	78 16 95 08	oajunior@gmail.com
17	OUEDRAOGO Haoua	DSOFE	71 05 15 13	haouaouedraogo61@gmail.com
18	OUEDRAOGO P. Dieudonné	DSOFE	78 02 52 73	payamsseba@gmail.com
19	SAMBARE/LENG ANE Oukiattou	DAMOF	70 37 07 88	lenganeoukiattou@yahoo.fr
20	TOU Ibrahima	DSOFE	78 11 97 50	ibrahimatou77@gmail.com
22	ZIDA/TAPSOBA Odile	DSOFE	67 77 49 40	tapsodile@gmail.com
23	ZOUNDI Brahima	DSOFE	65 80 79 58	rzoundi@yahoo.fr

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	i
SOMMAIRE	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	ix
RESUME ANALYTIQUE	xi
PREAMBULE	xiii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB).....	3
I.1- Evolution des recettes	5
I.2- Evolution des dépenses	7
I.2.1- Evolution des charges	8
I.2.2- Evolution des transactions sur les actifs non financiers	10
I.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	12
I.4- Evolutions des soldes caractéristiques.....	13
I.5- Evolution de ratios en lien avec le TOF-ACB.....	14
CHAPITRE II: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES UNITES EXTRABUDGETIRES (TOF-UEB) DE 2019 A 2021	17
II.1- Recettes	19
II.2- Dépenses	22
II.2.1 Charges	23
II.2.2 Transactions sur actifs non financiers.....	25
II.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	26
II.4- Soldes caractéristiques	27
CHAPITRE III: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)	31
III.1- Analyse globale du Tableau des opérations financières des collectivités territoriales	33

III.1.1- Recettes.....	33
III.1.2- Dépenses.....	36
III.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs.....	39
III.1.4- Soldes caractéristiques.....	40
III.2- Analyse du Tableau des opérations financières par type de collectivités Territoriales	41
III.2.1- Recettes.....	41
III.2.2- Dépenses.....	43
III.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs.....	47
III.2.4- Soldes caractéristiques.....	48
CHAPITRE IV: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)	51
IV.1- Analyse des agrégats du TOF-CNSS	53
IV.1.1- Recettes de la CNSS.....	54
IV.1.2- Dépenses de la CNSS.....	55
IV.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs de la CNSS.....	57
IV.1.4- Soldes caractéristiques de la CNSS.....	60
IV.2- Analyse des agrégats du TOF-CARFO	61
IV.2.1- Recettes de la CARFO	61
IV.2.2- Dépenses de la CARFO.....	62
IV.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs de la CARFO	65
IV.2.4- Soldes caractéristiques de la CARFO	67
CONCLUSION.....	70

ANNEXE 1 : TOF- SECTORIELS ANALYSES.....	a
ANNEXE 2 : PRESENTATION GENERALE DES STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES (SFP)	u
1.Définition et importance des SFP	u
1.1. Définition	u
1.2. Importance des SFP	u
2.Références méthodologiques	v
2.1. Au niveau international	v
2.2. Au niveau sous régional	y
2.3. Au niveau national.....	z
3. Quelques concepts et définitions	z
Résidence et territoire économique.....	z
Unités institutionnelles.....	z
4. Le champ de couverture des SFP	aa
4.1. Cadre d’analyse du MSFP 2014.....	cc
4.2. Cadre institutionnel et organisationnel.....	ee
ANNEXE 3 : EQUIPE D’ELABORATION DU RAGOFE	ff
ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS A L’ATELIER DE VALIDATION DU RAGOFE	jj
Table des matières.....	kk

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
Secteur n°55, avenue Mouammar Kadhafi, Ouaga 2000
-01 BP. 92 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 66 20 17 ; Fax : (226) 25 30 57 61
Site web : www.tresor.gov.bf